

Rapport Annuel

2022



التجاري بنك
Attijari bank

Croire en vous



Rapport Annuel 2022



التجاري بنك
Attijari bank

Croire en vous

Mot du Président du Conseil d'Administration



Moncef CHAFFAR



L'année 2022 a été marquée par la fin de la pandémie de Covid-19, ouvrant ainsi la voie à une reprise de l'activité économique dans de nombreux pays avec une levée progressive des restrictions. Cependant, cette période a également été influencée par des événements géopolitiques majeurs, tels que la guerre russo-ukrainienne, qui ont eu une incidence sur la stabilité financière mondiale. Ainsi, un ralentissement de l'économie internationale, notamment dans la zone euro et aux États-Unis, a été constaté, limitant la croissance mondiale à 3,4% en 2022, contre 6,2% en 2021, selon les chiffres du FMI. Ces éléments ont eu un impact sur la stabilité financière mondiale et ont engendré des incertitudes sur le marché international.

Sur le plan national, la Tunisie a fait face à des défis économiques importants en 2022 en enregistrant une croissance modérée de 2,4%, comparée à 4,3% en 2021. La reprise des secteurs clés a contribué à cette croissance, notamment le secteur textile qui a enregistré de bonnes performances ainsi que la reprise du tourisme et du transport bénéficiant de la relance de l'économie post-COVID et la levée progressive des restrictions.

De plus, le pays a été confronté à des défis budgétaires croissants, nécessitant une gestion prudente des finances publiques. L'inflation a constitué un défi majeur, avec une hausse des prix en moyenne de 8,3%, contre 5,7% en 2021, en atteignant un pic de 10,1% en décembre 2022.

En dépit des difficultés économiques rencontrées en Tunisie, le secteur bancaire a démontré sa résilience malgré, entre autres, une hausse des besoins en liquidité et a joué un rôle essentiel dans la stabilité financière du pays. L'activité bancaire a poursuivi son évolution dynamique avec une amélioration de la collecte des dépôts et de l'octroi des crédits.

En termes de performance, Attijari bank a maintenu sa position financière solide en respectant les indicateurs réglementaires et financiers nonobstant les défis économiques de l'année 2022, à travers une gestion prudente des risques et des stratégies adaptées. La banque continue à jouer pleinement son rôle dans le développement de l'économie du pays.

En ligne avec le plan stratégique 2025, la banque a réalisé des avancées significatives dans sa mise en œuvre avec la définition d'objectifs clairs et des initiatives stratégiques pour renforcer le positionnement sur le marché, améliorer la rentabilité et assurer une croissance durable. Sur le plan RSE, la banque poursuit sa trajectoire cible avec l'obtention du 2^{ème} prix de « la banque verte de l'année », ainsi que le lancement du projet de la gestion des déchets.

Attijari bank reste résolument engagée envers l'excellence opérationnelle, l'innovation, le développement technologique et la satisfaction client, en continuant à investir dans ses ressources humaines. Ces efforts se sont traduits par la pérennisation d'assises financières solides, de bons résultats et une perspective prometteuse pour l'avenir.

Mot du Directeur Général



Said SEBTI



La fin de la pandémie de Covid-19 en 2022 a marqué un tournant décisif pour la relance économique tant au niveau national qu'international. Cependant, cette période de redémarrage a été également impactée par les conséquences d'événements géopolitiques majeurs, notamment la guerre russo-ukrainienne, qui ont engendré une récession à l'échelle mondiale. Il est important de souligner que l'année 2022 a enregistré une hausse significative de l'inflation et des défis persistants en matière d'emploi.

La Tunisie a suivi la tendance mondiale en termes d'activité économique en 2022 avec une croissance du PIB de 2,4%, mais le pays a également fait face à des défis similaires à ceux du reste du monde, notamment en ce qui concerne le chômage et l'inflation qui ont atteint respectivement 15,2% et 10,1% en décembre 2022. La Tunisie a enregistré une hausse significative des échanges commerciaux, atteignant un total de 140,4 milliards de dinars, soit une croissance de 28%. Parallèlement, les transferts de la diaspora ont connu une augmentation de 12%, contribuant ainsi à la vitalité de l'économie tunisienne. Néanmoins, le pays a connu une dégradation de certains indicateurs avec notamment la baisse des réserves en devises passant de 136 jours d'importation en décembre 2021 à 96 jours d'importation en 2022.

La performance d'Attijari bank en 2022 a été remarquable avec une capacité à relever les défis et à saisir les opportunités dans un environnement économique complexe. La banque a enregistré une augmentation significative des dépôts par rapport au secteur, atteignant 9 339 millions de dinars, soit une hausse de 9,3%, ainsi qu'une augmentation de 336 millions de dinars pour les crédits, portant le total des crédits à 6 648 millions de dinars, soit une augmentation de 5,3%. En somme, l'exercice s'est clôturé avec un PNB de 575,3 millions de dinars, enregistrant une hausse de 10,1%.

Ces résultats témoignent de la position solide de la banque sur le marché et de son potentiel à générer des rendements durables. Grâce à sa résilience, à sa gestion des risques et à son engagement dans une démarche d'innovation, la banque est bien positionnée pour continuer à soutenir le développement économique de la Tunisie et à répondre aux besoins de ses clients.

Attijari bank a poursuivi la mise en œuvre du plan stratégique 2025 qui a connu des avancées significatives, avec un focus sur le développement commercial, en ciblant spécifiquement la clientèle haut de gamme, en proposant une offre dédiée et en renforçant la spécialisation au niveau du réseau. En tant que banque engagée, Attijari bank continue à accompagner les Très Petites et Moyennes Entreprises (TPME), en les soutenant dans leur croissance et leur développement avec l'inauguration du 3^{ème} centre « Dar Al Macharii » à Sousse et la 3^{ème} succursale Entreprises à Sfax. De plus, la montée en compétences des collaborateurs a été une priorité. Ceci a permis de fournir un service de qualité et adapté aux besoins des clients. Enfin, la banque accorde une importance capitale à la transformation digitale en investissant dans la technologie et en créant des solutions innovantes telles que la mise en œuvre des parcours digitaux « Entrée en relation des Tunisiens Résidant à l'Étranger (TRE) » ainsi que « l'octroi du crédit Immobilier ». Attijari bank cherche toujours à améliorer l'expérience client, à faciliter l'accès aux services bancaires et à rester à la pointe de l'évolution du secteur.

Dans un contexte économique difficile, elle demeure résolument engagée dans son rôle essentiel en tant qu'acteur majeur dans l'économie et continue de poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique avec une vision claire. Son engagement envers l'excellence opérationnelle, l'innovation et la satisfaction client reste intact, tout en s'adaptant aux défis et en saisissant les opportunités du marché.

SOMMAIRE

P 02

Mot du Président du Conseil
Mot du Directeur Général

P 08

STRATÉGIE

Stratégie & Développement
PMO Central
Marketing Stratégique

P 14

FAITS MARQUANTS & PRINCIPALES
RÉALISATIONS

Faits marquants
Activité commerciale
Performance & efficacité
Filiales

P 36

ACTIVITÉ & RÉSULTATS

Attijari bank en chiffres
Activités de la banque
Résultats de l'activité et son évolution
Evolution des performances au cours des 5 dernières années
Principaux ratios

P 48

PARTICIPATIONS
& GROUPE ATTIJARI BANK

P 50

ACTIONNARIAT

Répartition du capital

ORGANES D'ADMINISTRATION & DE DIRECTION

P 54

Composition nominative du Conseil d'Administration et cursus des membres
Organes d'Administration et de Direction
Commissaires aux comptes

EVOLUTION DE L'ACTION ATTIJARI BANK

P 64

AFFECTATION DES RÉSULTATS

P 66

Rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats
Etat de l'évolution des capitaux propres

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

P 70

Développement du Capital Humain
Actions Sociales
Communication Interne

CONTRÔLE INTERNE & GESTION GLOBALE DES RISQUES

P 74

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

P 80

ETATS FINANCIERS

P 84

Etats financiers individuels
Etats financiers consolidés

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

P 94

Rapport Général
Rapport Spécial
Rapport sur les états financiers consolidés

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

P 118

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire



La Stratégie



En 2022, la banque s'est fortement mobilisée autour de sa feuille de route stratégique pour dénouer ses projets structurants et réaliser ses investissements stratégiques. Ainsi, la banque a mis en place plusieurs projets stratégiques relevant essentiellement des axes Retail, Entreprises, Technologique et Digital, Optimisation et Rationalisation et Capital Humain.

AXE RETAIL

Soucieuse d'améliorer son positionnement sur la clientèle Affluent, la banque a entrepris des projets structurants dans une logique de création de valeur et d'intensification de la relation avec cette cible. A ce titre, Attijari bank a procédé à l'upgrade de son offre de valeurs et à l'amélioration de la qualité de prise en charge dédiée à la clientèle Affluent. Ces initiatives ont permis à la banque de se doter d'un nouveau modèle relationnel favorisant la proactivité de ses lignes commerciales et plaçant le client au centre de ses préoccupations, dans une logique Client Centric. Cet élan a également permis à la banque de spécialiser ses forces commerciales vives et de proposer à ses clients une offre bancaire complète de grande qualité enrichie par des produits non financiers afin de répondre au mieux à leurs attentes.



AXE ENTREPRISES

Fidèle à sa mission de banque engagée dans la relance économique, Attijari bank a accéléré son repositionnement stratégique sur les marchés de l'Entreprise pour mieux accompagner ses clients dans leurs besoins de fonctionnement et d'investissement, toujours dans une logique de création de valeur et d'intensification de la relation avec la clientèle. A ce titre, Attijari bank a réorganisé ses lignes commerciales et a étoffé son dispositif de prise en charge des clients Entreprises. Cet effort a, également, été accompagné par la consolidation de l'axe synergie et par l'enrichissement de l'offre dédiée à l'Entreprise.



AXE TECHNOLOGIQUE ET DIGITAL

Filiale du groupe de référence Attijariwafa bank, précurseur en matière d'innovation technologique et digitale, Attijari bank a entamé, courant 2022, son plan d'investissement dédié à la modernisation de son socle technologique ainsi que son plan de mise à niveau de la fonction IT, considérée désormais comme partenaire des métiers de la banque.

Consciente de l'importance de l'axe digital et toujours dans une logique Client Centric, Attijari bank a lancé sa feuille de route « Cas d'Usage Digitaux » et a réussi à mettre en œuvre des parcours 100% digitaux.

Au-delà du parcours digital d'entrée en relation, mis en place pour ses clients TRE, la banque leur offre, désormais, la possibilité de souscrire à un

crédit immobilier 100% digital.

Par ailleurs, la banque offre à ses clients particuliers un parcours « Crédit à la consommation » 100% digital.



AXE OPTIMISATION ET RATIONALISATION

Bien que la crise sanitaire ait impacté le modèle économique de la banque, à l'instar de toute la place financière, celle-ci a également été une occasion pour Attijari bank de prendre du recul par rapport au fonctionnement de ses activités. A ce titre, la banque a lancé un programme multi-dimensions d'optimisation de ses activités Front to Back et de rationalisation de ses coûts, dans un objectif de création de valeur tout en réservant à la clientèle la meilleure qualité de service.

AXE CAPITAL HUMAIN

Dans le cadre de son Plan Stratégique, Attijari bank adresse l'axe « Capital Humain » comme pilier de sa stratégie. Dans ce cadre, la banque a pris un élan RH important en 2022, à travers un plan d'action structuré, visant la formation et le développement du Capital Humain, ainsi que l'accompagnement de proximité des collaborateurs dans leur parcours de carrière.



STRATÉGIE & DÉVELOPPEMENT

Dans un contexte macroéconomique difficile, Attijari bank Tunisie, consciente de son rôle d'acteur de référence dans la relance de l'économie nationale, a continué dans les initiatives de déploiement de son Plan Stratégique ; un plan ambitieux qui s'intègre dans la vision stratégique du groupe Attijariwafa bank et qui place la satisfaction client et l'accompagnement des acteurs de l'économie au centre de ses préoccupations.

L'année 2022 a été pour la banque une année de montée en puissance dans la réalisation des projets structurants préparant l'ambition de transformation tracée à horizon 2025, qui a pour objectif de poursuivre son développement commercial en s'appuyant sur la qualité de service, la valeur ajoutée et l'innovation au bénéfice de la satisfaction de ses clients avec une maîtrise des risques tout en veillant à la gestion optimisée des coûts et des ressources permettant de dégager les marges de manœuvres nécessaires au financement de ses investissements.

PMO CENTRAL

Dans le cadre de son nouveau plan stratégique 2021-2025, Attijari bank a mis en place une nouvelle entité « PMO Central », rattachée à la Direction Générale, avec pour mission de piloter la trajectoire de transformation et la capacité d'exécution des projets de la banque.

L'entité PMO Central joue les rôles de chef d'orchestre du plan stratégique, de garant de l'alignement des plans d'actions des différentes structures à la stratégie de la banque et de facilitateur entre les parties prenantes dans la mise en œuvre du plan stratégique.

L'entité PMO Central est également en charge du pilotage par la valeur de la capacité d'exécution. L'objectif étant d'allouer, de manière optimale, les

La banque entend, de ce fait, renforcer son positionnement sur les marchés Retail et Entreprises en s'appuyant sur un modèle de banque relationnelle, axé sur l'expertise humaine, et soutenu par un modèle de banque digitale permettant davantage d'accessibilité, de simplicité et de fluidité.



ressources partagées aux différentes structures de la banque entre projets stratégiques et initiatives tactiques.

Dans ce cadre, l'entité PMO Central assure la gestion du portefeuille projets de la banque en s'appuyant sur des processus et outils conformes aux standards internationaux.



MARKETING STRATÉGIQUE

Pour l'année 2022, l'entité marketing stratégique a continué sur sa lancée et a conforté, non seulement, sa position de relais et garant de la mise en action des orientations stratégiques de la banque mais, aussi, son rôle d'acteur majeur dans la dynamique nationale.

En effet, Attijari bank, a réaffirmé son engagement à contribuer activement aux différentes initiatives nationales en faveur de la digitalisation des paiements, de la promotion de l'inclusion financière et du decashing. A cet effet, la banque a contribué, au-delà du « Sandbox réglementaire », au projet du Switch National, permettant l'interopérabilité des services de paiement mobile. Par ailleurs, la banque a copiloté le projet d'agrégation de paiement numérique des factures (STEG et SONEDE).

Portée par la même stratégie gouvernementale de decashing et d'inclusion financière, la banque a mis en œuvre un plan d'action dédié au développement des moyens de paiement.

Dans son rôle de relais et de vecteur de pérennisation du nouveau modèle relationnel (NMR), l'entité assure les responsabilités de support au réseau et de pilotage de l'activité.

Dans une logique de proactivité, l'entité marketing stratégique assure des travaux de veille permettant à la banque de suivre l'évolution de l'écosystème et favorisant la mise en place de partenariats stratégiques.





Faits Marquants & Principales Réalisations





FAITS MARQUANTS

Proximité client Entreprises

- » Dans un objectif de mieux accompagner sa clientèle Entreprises, la banque continue de développer son réseau de distribution spécialisé à travers l'inauguration du 3^{ème} centre « Dar Al Macharii » à Sousse et la 3^{ème} succursale Entreprises à Sfax.



Offre produits et services

- » Se voulant proche de ses clients, Attijari bank a développé son catalogue produits en adéquation avec l'évolution des besoins de sa clientèle :
- Amélioration de l'offre « **Business Solutions** » destinée aux Entreprises ;
 - Enrichissement du pack Off-Shore dédié à la clientèle Entreprises non résidentes pour répondre à ses besoins aussi bien professionnels que personnels ;
 - Evolution de l'offre « **Eksseb rahtek fi bledek** » dédiée à la diaspora tunisienne à travers l'intégration du parcours « **Crédit immobilier** » 100% digital ;



- Offre « **Senior Plus** » pour une meilleure prise en charge de la clientèle retraitée ;
- Offre « **Pro** » dédiée à la profession libérale et ciblant les professionnels de la santé et les experts comptables ;
- Offre « **Exclusive** » pour fidéliser la clientèle « Haut de gamme ».



Développement digital

- » Confirmant sa position de banque innovante, Attijari bank a développé de nouveaux parcours 100% digitaux (crédit à la consommation 100% en ligne pour les particuliers résidents et crédit immobilier full digital pour les TRE) ; des parcours qui concilient accessibilité et sécurité et qui garantissent une expérience digitale optimisée.

L'écosystème entrepreneurial

- » Attijari bank confirme son rôle d'acteur important de l'écosystème entrepreneurial, en participant ou en sponsorisant des événements favorisant l'innovation, la transformation digitale et l'accompagnement des startups et de la PME tels que :
 - Salon de l'entrepreneuriat Riyeda autour de l'accès aux nouveaux marchés des PME et des Startup ;
 - Digital Summit autour de la transformation digitale ;
 - Salon de l'entreprise de Sfax sous le slogan « Go entrepreneurs » ;
 - Forum international sur l'innovation et l'entrepreneuriat, « INNO'PRENEURS DAYS », sous la thématique « L'endurance » marquant une rencontre exclusive de l'initiative et des nouvelles opportunités de l'entrepreneuriat entre PME innovantes et Startup ;
 - « Startup Week-end » organisé par le Groupe Esprit autour de l'accompagnement des Startup,



Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

» Inspirée par la politique du groupe Attijariwafa bank, l'année 2022 a été marquée par la création de l'entité RSE.

La stratégie RSE de la banque s'articule autour de 4 axes :

- Accompagner le développement d'une économie durable ;
- S'engager auprès des communautés et la société civile ;
- Etre exemplaire dans la conduite des affaires et dans les relations avec les parties prenantes ;
- Respecter l'Environnement et lutter contre le changement climatique.



PRINCIPALES RÉALISATIONS

La Banque De Détail

Enrichissement de l'offre produits

Marché des Très Petites et Moyennes Entreprises « TPME »

Attijari bank a réorganisé son dispositif de prise en charge des clients Entreprises à travers des points de vente spécialisés pour mieux les servir. Cet effort a également été accompagné par la consolidation de l'axe synergie pour un meilleur équipement et une conquête ciblée et structurée.

Augmentation du plafond hebdomadaire de la carte Visa Nationale dans le cadre des offres Rezki et Rezki Chanel

Toujours à l'écoute de ses clients, Attijari bank fait profiter la Très Petite Entreprise d'une augmentation du plafond hebdomadaire de la carte Visa Nationale vendue en inclusion dans le cadre des offres **Rezki** et **Rezki Chanel**. Par cette amélioration, la banque reconforte sa clientèle TPE en lui permettant de couvrir les besoins de son activité en matière de retrait et d'achat par carte.

Enrichissement du pack Offshore

Proche de ses clients et à l'écoute de leurs besoins évolutifs, Attijari bank a enrichi les produits optionnels offerts à la souscription au pack Offshore en y intégrant des packs couvrant aussi leurs besoins personnels. Cette amélioration vise à fidéliser les clients TRE gérants d'entreprises.



Amélioration de l'offre Business Solutions

Confortant sa logique Client Centric, Attijari bank enrichit son offre bancaire Business Solutions, destinée à sa clientèle Entreprises, par des services non financiers et lui offre un accès gratuit (la première année de souscription) à la plateforme «Swiver». Une solution sécurisée de facturation et de gestion commerciale en ligne, qui permet aux entreprises de gérer les opérations quotidiennes de leurs activités en toute simplicité.

Par ailleurs et pour plus de confort, une carte Gold nationale est offerte en option et selon le choix du client avec une réduction de 50% sur les frais d'adhésion.

Marché Retail

Tunisiens Sans Frontières « TSF »

Attijari bank à la rencontre de la diaspora tunisienne

La banque poursuit son engagement vis-à-vis de la diaspora et exprime sa volonté de proximité via les rencontres organisées, notamment, la participation à deux éditions du salon Maskan Expo à Paris et à Dubai qui a permis de conseiller et accompagner les Tunisiens Résidant à l'Étranger sur les solutions de financement pour une acquisition immobilière ou un investissement.

Cette série de rencontres a été l'occasion de mettre en avant les produits exclusifs d'Attijari bank à savoir le produit **E-transfert** qui offre au client une solution de transfert d'argent à des tarifs avantageux ainsi que le parcours d'entrée en relation 100% digital dédié à la diaspora.



« Ekseb rahtek fi bledek » la campagne estivale TSF 2022

Fidèle à sa tradition, Attijari bank a accompagné le retour de la diaspora au pays avec une offre de bienvenue spécialement conçue pour répondre à ses besoins, une campagne baptisée « **Ekseb rahtek fi bledek** » pour traduire les avantages de ladite offre quant à la célérité et à la rapidité de traitement des opérations ainsi que l'orientation vers le digital qui permet de fluidifier la relation banque-client.



L'offre inclut aussi bien des réductions et des gratuités en termes de commissions de transferts d'argent, de versements de billets de banque étrangers, de commissions d'étude sur les crédits immobiliers que des bonifications sur le taux de change. Des actions de proximité terrain, présence dans les espaces à forte affluence TRE, une communication média et hors média couplée à des actions digitales et un sponsoring radio de la rubrique « **Rahtek Fi Bledek** » diffusée sur les ondes de la radio ont été menées, sans oublier le dispositif événementiel élargi via la création d'un coin « instagrammable ».

La campagne estivale a été précédée par une pré-campagne lancée pendant le mois de Ramadan et qui a été marquée par la diffusion du film émotionnel « **NARJA3LEK LEZEM NARJA3LEK** » sur le petit écran mettant à l'honneur l'attachement de la diaspora à la Tunisie, son pays d'origine.

Marché des Particuliers & Professionnels

▶ Attijari bank accompagne les séniors dans leur retraite avec l'offre Senior Plus

Dans une approche de proximité et pour mieux approcher sa clientèle retraitée, Attijari bank a mis en place une offre regroupant des services visant à simplifier son quotidien, des canaux pour gérer à distance la pension de retraite, des conditions préférentielles sur les opérations courantes et les crédits ainsi qu'un accès optionnel aux produits de bancassurance.

▶ L'Offre exclusive, bien plus qu'une offre, un style de vie

Attijari bank souhaite fidéliser sa clientèle « Haut de gamme » en déployant une panoplie de produits et services s'adaptant à son style de vie.

Bien plus qu'une offre, « Exclusive » est la clé d'entrée dans un univers de prestige alliant services financiers et non financiers à travers ses partenaires qui apportent des solutions sur mesure répondant au Lifestyle de cette niche de clientèle. Des services qui couvrent leurs besoins et préoccupations que ce soit en termes de conciergerie, de bien-être, d'avenir de leurs enfants ou de leur santé :

- Conciergerie de luxe avec « My Concierge » ;



- Sport et Fitness via un abonnement à l'application « WeMove » lancée par une startup tunisienne ;



TALENVIA

- Accès au service de « Talenvia », cabinet de conseil en stratégie d'études supérieures et de carrière ;

- Assurance Santé Internationale avec « GAT Assurances ».



► **Attijari bank accompagne les professionnels libéraux avec la nouvelle offre Pro**

Afin de mieux soutenir l'activité des professionnels libéraux et pour répondre à leurs attentes, Attijari bank a mis en place une offre qui couvre les besoins tant professionnels que personnels avec une souplesse dans la gestion du quotidien et des solutions de financement avec des taux avantageux.

L'offre Pro vient compléter la gamme de produits d'Attijari bank dédiée à la profession libérale déclinée en l'offre Pro-santé pour les professionnels de la santé et l'offre **Expert-comptable** pour les experts comptables.

► **Pour plus de célérité et d'efficacité, un parcours de crédit à la consommation 100% en ligne**

Attijari bank affirme sa position de banque innovante et proche de ses clients à travers le lancement du parcours de demande de crédit à la consommation 100% en ligne.

Conciliant accessibilité et célérité, la demande de crédit en ligne garantit une expérience digitale optimisée.

Banque de Financement et d'Investissement

Banque de Financement

Cash Management

Pour plus de commodité et de flexibilité sur l'ensemble des produits et services de gestion des flux offerts par Attijari bank, l'entité Cash Management a doublé d'effort pour la stabilisation et la sécurisation des services en ligne.

L'amélioration de la qualité des services a contribué à la relance de la commercialisation des produits visant à capter de nouveaux flux d'une clientèle de plus en plus exigeante. Par ailleurs, cette initiative a permis de digitaliser les opérations manuelles.

L'année 2022 a été également marquée par le renforcement du partenariat avec la VFS (Visa Facilitation Services) Global Tunisie en lançant le service de collecte des frais visa pour la Finlande en plus des visas US, à travers le réseau de nos agences.

Des solutions spécifiques ont été également élaborées en 2022 répondant aux soucis d'automatisation des rapprochements comptables effectués au niveau de notre clientèle Corporate, génération automatique des Swift MT940 pour les entreprises locales, optimisation

des extraits MT940, automatisation de la génération des extraits AFB injectés dans les ERP clients et optimisation des décomptes monétiques mis à la disposition des commerçants affiliés.



Banque d'Investissement

Marché des Capitaux

L'année 2022 a été marquée par la guerre russo-ukrainienne et la persistance des tensions inflationnistes dans le monde.

La flambée des prix, amorcée en 2021 s'est accélérée en 2022 pour s'établir à des niveaux jamais atteints depuis des décennies.

L'inflation en Tunisie est ainsi passée de 6.7% en janvier 2022 à 10.1% à fin décembre 2022.

Pour le marché des changes, le dinar a subi une dépréciation face à un panier de devises, et ce, malgré la résilience du secteur touristique, du commerce, des industries exportatrices et surtout des transferts des tunisiens résidant à l'étranger, ayant dépassé 8 Milliards de Dinars.



Acteur incontournable sur le marché des titres souverains, la banque a contribué au financement de la dette publique en participant aussi bien aux diverses adjudications qu'à l'Emprunt National.


Grâce à une forte expertise et une parfaite maîtrise des risques, les activités des marchés des capitaux ont continué à contribuer considérablement au résultat de la banque tout en favorisant l'expérience client.

PERFORMANCE ET EFFICIENCE

Services et Traitement Clientèle (STC)

L'amélioration de la qualité de service et l'ancrage des bonnes pratiques ont constitué des leviers importants portés par les équipes STC pour atteindre l'ambition d'excellence fixée dans le cadre de notre Plan Stratégique.

Les équipes STC et commerciales ont contribué, aux côtés des autres entités de la banque, à garantir une expérience client réussie par une amélioration en continu des services rendus à la clientèle et en préservant la banque des risques inhérents aux normes de vigilance et de sécurité.



Les principales actions engagées par les équipes STC sont les suivantes :

- » Refonte du module transfert scolarité : décentralisation des ouvertures de dossiers scolarité et mise à niveau des règles de gestion ;
- » Clearing BNP en TND: prise en charge des flux BNP avec comptabilisation en temps réel, routage instantané vers les banques de la place et gestion de la tarification par palier ;
- » Migration 8 digit BIN VISA & MCD: déploiement de la nouvelle norme MasterCard pour la migration des produits cartes monétiques de 6 digit à 8 digit tout en optimisant les coûts de maintenance payés aux organismes de paiements ;
- » ISO 8583 : mise à niveau des flux échangés avec le switch national SMT conformément aux standards appliqués par l'ensemble de la communauté bancaire ;
- » Rapprochement des transactions GAB de changes et de dépôts : rapprochement des transactions de changes (USD et EUR) et des opérations de dépôts effectuées sur les GAB ABT ;
- » SMS de délivrance de la carte : génération de l'envoi des SMS aux clients lors de la disponibilité des cartes au niveau des agences ;
- » Script processing carte mastercard: activation des paiements contactless pour les cartes Mastercard internationales ;
- » Exonération de la TVA : mise en place de la Loi de finances 2022 relative à l'exonération de la TVA pour les paiements électroniques (TPE, e-commerce et Mobile paiement) ;
- » Poursuite pour la 3^{ème} année consécutive de la rénovation du parc des GAB ;
- » Ségrégation des avoirs et codification des inventaires des OPCVM conformément aux exigences du CMF et Tunisie Clearing ;
- » Mise en place de la nouvelle solution de rapprochement comptable SmartCash pour les comptes correspondants & BCT ;
- » Mise en conformité par rapport aux exigences du RGPD sous l'égide du Groupe : cartographie des processus de traitement des données personnelles et vérification de la conformité de traitement par rapport aux principes de licéité ;
- » La participation au niveau de la conduite du Plan Stratégique; notamment, sur le volet Re-engineering des process avec une logique d'amélioration en continu ;
- » La poursuite de l'effort de rationalisation en matière d'éditique, de renouvellement des cartes, des charges de transports de fonds et d'acheminement du courrier ;
- » Renforcement du dispositif de contrôle avec une gestion proactive des risques.

» Participation active dans la mise en place des projets nationaux couvrant principalement :

- La mise en place de la nouvelle plateforme **SGMT2** permettant une meilleure sécurisation des instructions de paiement interbancaires et l'intégration des nouvelles fonctionnalités, notamment, la prise en charge des opérations Cash Management et l'ordonnancement des opérations avec des dates valeurs futures ;
- Inscription Scolarité: règlement des inscriptions de scolarité via le paiement par carte bancaire et Wallet.

Organisation et Efficience Opérationnelle

L'entité Organisation et Efficacité Opérationnelle s'est inscrite dans le changement à travers une participation active dans le Plan Stratégique et l'accompagnement des métiers dans la réalisation de leurs projets. A ce titre, les principales interventions courant l'année 2022 ont porté sur :

Une optimisation des processus à travers l'ensemble des entités de la banque qui s'articule autour de la mise en place de leviers d'amélioration rapides à implémenter, s'intéressant en particulier à l'automatisation des traitements manuels à l'instar de la digitalisation des éditiques (attestations de retenues à la source) ainsi qu'à l'amélioration des traitements.

Des RPA permettant l'automatisation de certaines tâches manuelles ont été mises en œuvre.

- » Service desk : mise en place d'un outil ayant comme objectif de recueillir, traiter et assurer le suivi des réclamations et des demandes de service pour une meilleure prise en charge des réclamations des collaborateurs de la banque.
- » Externalisation de l'archive : le projet s'inscrit dans le cadre d'une mise à niveau des archives de la banque, à travers la digitalisation et la modernisation du processus d'archivage.
- » Le projet national « Paiements de factures ».
- » La conformité à la réglementation locale et internationale dont les projets phares suivants :
 - Migration 8 digit BIN Visa et Mastercard ;
 - La mise en place du workflow automatique conformité ;
 - Le renforcement des contrôles réglementaires pour se conformer à la réglementation de change.

Technologie et Système d'information

Attijari bank a poursuivi ses efforts de modernisation de son socle et de ses services technologiques pour accélérer sa transformation digitale.

L'année 2022 a été marquée par la réalisation d'un portefeuille projets structurants et ambitieux ayant porté sur :

- Elaboration du Schéma Directeur SI en alignement avec nos objectifs stratégiques.
- Mise en place de Cas d'Usage digitaux innovants.
- Participation à l'initiative nationale d'interopérabilité parmi 6 banques de la place dans le cadre du Switch National.
- Mise en place d'un dispositif de développement de Robotic Process Automation afin d'automatiser les tâches répétitives.
- Amorçage des prérequis de la feuille de route Data, notamment, sur le volet de la mise en place du dispositif de gouvernance Data.
- Mise en conformité aux normes 20022 pour l'échange informatisé des données entre les institutions financières.
- Participation au projet national de déclaration électronique CTAF.

Axe « CYBERSECURITE »

Consciente de la criticité de la sécurité informatique et en guise de prémunition contre les cyberattaques, la banque a déployé un dispositif dédié visant à accroître la sécurité de ses infrastructures et services.

Outre les actions de sensibilisation de nos collaborateurs, clients et écosystèmes IT, la banque a mis en place les actions suivantes :

- Couverture anti-DDOS pour protéger les sites web de la banque contre les attaques de déni de services ;
- Couverture de la navigation internet par une protection supplémentaire d'un firewall intelligent (MSSP) ;
- Mise en place d'un OpenDSN ou encore l'implémentation d'un SOC privé pour la surveillance et l'alerte sur les évènements suspects.

Qualité

L'année 2022 a été marquante en termes d'implication et de dynamisme créés sur le périmètre de la qualité. Un travail structuré a été mené avec les supports et le réseau pour sécuriser la performance des KPI et être en veille sur la voix du Client.

Axe « Réclamations »

Grâce au lancement du dispositif « Ambassadeurs Qualité », les équipes ont œuvré à bien différencier la nature des demandes clients, repérer les causes racines et générer les plans d'action. Un impact visible a été recensé avec une baisse de 20% des réclamations.

Axe « Animation terrain »

Dans l'objectif de promouvoir la qualité, des Kits d'animation ont été créés au profit de la Banque De Détail. Ainsi, chaque groupe bénéficie de son propre kit d'animation Qualité mettant en avant les agences excellentes et les agences nécessitant un accompagnement.

De même, les entités du siège ont tenu périodiquement leurs comités de pilotage de performance pour maintenir les KPI qualité dans les ambitions escomptées.

Axe « Amélioration continue des processus »

Pour sécuriser la performance des processus, les indicateurs chiffrés ont été pilotés mensuellement. A la suite de ces travaux, une nouvelle pratique de pilotage ciblé a été instaurée.

Aussi, il a été mis en place un dispositif de coordination entre l'entité Qualité, l'entité Supports et moyens Banque De Détail et l'entité formation pour établir les plans de formation adéquats ciblant les agences à accompagner. Ce dispositif a été alimenté par les tournées Qualité réseau.

Axe « Voix du client »

L'année 2022 a été marquée par une connexion forte avec le Plan Stratégique. Le baromètre clientèle particuliers et entreprises ont été déroulés.

Aussi, des enquêtes spécifiques au profit de la clientèle Affluent et TPME ont donné lieu à des plans d'action adéquats.

Axe « Qualité de vie en interne »

La banque a investi dans une nouvelle plateforme au profit de ses collaborateurs leur permettant la saisie de leurs réclamations et demandes de services, favorisant une nouvelle expérience utilisateur pilotée par des KPI de traitement des réclamations. Dans cette même perspective, le sondage collaborateurs 2022 a été déroulé pour suivre l'évolution des taux de satisfaction interne et des plans d'action ont été mis en place.

Communication Externe

La banque porte une vision stratégique qui place la satisfaction client et l'accompagnement des acteurs économiques au centre de ses préoccupations. Plusieurs actions de communication ont été réalisées afin d'accompagner la commercialisation des produits, dont :

» Le pack « Startup » ;



» L'offre « Senior Plus » ;



» L'offre « Exclusive » ;



» Catalogue instrument de change



Actions de communication et événements

Plusieurs actions en phase avec le Plan Stratégique ont été menées :

- Inauguration du 3^{ème} site de Dar Al Macharii à Sousse ;
- Inauguration de la 3^{ème} Succursale Entreprises à Sfax ;
- Etablissement d'un partenariat avec le Club des Entrepreneurs.



- Adhésion d'Attijari bank aux initiatives de la Banque Centrale de Tunisie au programme national d'inclusion financière et de Mobile Payment ;
- Sponsoring de l'émission radio « Fréquence Start up » sur Mosaïque Fm ;
- Sponsoring des évènements: Digital Summit, « Salon de l'Entreprise » à Sfax, « Forum de l'Economiste Maghrébin » et salon « Maskan Expo Paris ».



Conformité

Mise en conformité du dispositif de la gouvernance de la banque et de ses filiales

Un projet de mise en conformité du dispositif de la Gouvernance de la banque et de ses filiales a été déployé conformément à la nouvelle réglementation de la BCT.

Ce nouveau dispositif a été validé par les organes d'administration de la banque dans les délais réglementaires.

Evolution du Dispositif de la sécurité financière vers une approche par les risques

- » Elaboration de nouveaux scénarios basés sur les niveaux des risques clients et orientés vers :
 - Les catégories des clients les plus sensibles ;
 - Les transactions les plus complexes ;
 - Les comportements les plus suspects.
- » Respect de la capacité « Data » dont dispose la banque pour surveiller les schémas transactionnels complexes et comportements atypiques.

Renforcement de la couverture fonctionnelle des activités de Filtrage KYC et de monitoring AML

- » Intégration du balayage des clients occasionnels.
- » Intégration du monitoring des flux des cartes prépayées.
- » Intégration du monitoring des flux TRADE.

Accompagnement de la transformation digitale

- » Participation aux différents ateliers et initiatives organisés par le « Digital Center ».
- » Sécurisation du volet Compliance et validation du nouveau processus lié au canal digital des crédits à la consommation.



Déontologie

En affichant son ambition de se positionner comme acteur majeur dans le secteur bancaire, la banque s'est engagée à exercer de manière efficace, responsable et rentable dans le respect de l'éthique.

Conformément au code de gouvernance, une politique de lancement des alertes a été formalisée avec pour objectif de permettre aux collaborateurs banque et filiales de signaler toute inquiétude concernant une faute réelle ou présumée constatée, de manière responsable, tout en garantissant leur protection contre d'éventuelles représailles.

Afin de piloter le suivi des alertes, un dispositif alerte éthique est déployé via la boîte générique Deontologie@attijari bank.com.tn

Le dispositif alerte éthique a pour vocation de permettre de traiter tout signalement de bonne foi relatif à une transgression en lien avec la politique d'alerte éthique.

Logistique et Sécurité Bancaire

» Dans le cadre de la mise en conformité des agences à la charte graphique du Groupe Attijariwafa bank, l'amélioration des conditions de travail et la qualité de vie en interne des collaborateurs, l'année 2022 a été marquée par :

- L'aménagement de 3 sites régionaux : un centre d'affaires, une agence sur le Grand Tunis et un nouveau siège pour la Direction régionale du Sud.
- L'inauguration du 3^{ème} centre « Dar Al Macharii » à Sousse et de la succursale Entreprises à Sfax, s'inscrivant dans le cadre des projets structurants liés à la Banque De Détail.

» D'autre part, la démarche de rationalisation engagée par la banque s'inscrivant, aujourd'hui, dans un cadre plus structuré, est au cœur des orientations stratégiques en tant que levier de financement. A ce titre, deux projets ont été mis en œuvre en 2022 :

- L'externalisation totale et digitalisation de l'activité de conservation et gestion des archives de la banque.
- La migration progressive vers la technologie d'éclairage en LED au niveau de 18 sites régionaux et la mise en place d'un système de suivi et de gestion automatique à distance de fonctionnement des équipements GTC « gestion technique centralisée » au niveau de 3 sites régionaux pilotes et ce, dans le cadre de l'efficacité énergétique.

FILIALES



ATTIJARI LEASING

Attijari Leasing a réalisé une progression de son activité d'approbation de **19%** passant de **283 MTND** à **337 MTND** et des mises en forces de **16%**, passant de **205 MTND** à **238 MTND** à fin 2022, permettant de réaliser une part de marché de **12.5%**.

Le résultat net a enregistré une augmentation de **6%** par rapport à l'exercice 2021 passant de **27.6 MTND** à **29.3 MTND**.

Par ailleurs, l'année 2022 a été marquée par :

>> Sur le plan commercial

- Lancement d'une action commerciale avec le concessionnaire Stafim – Peugeot.
- Participation en partenariat avec Attijari bank à la manifestation scientifique organisée par la Société Tunisienne de Gériatrie et de Gérontologie.
- Participation aux rencontres régionales clients entreprises organisées par Attijari bank.
- Consolidation de la synergie Groupe et des flux d'activité commerciale en provenance du Groupe qui représente, désormais, 39% du volume global d'Attijari Leasing.
- Finalisation du projet de la plateforme leasing IDC (front lease) qui sera mis en exploitation et à la disposition des commerciaux de la banque en 2023.



» Sur le plan contrôle permanent, conformité et lutte anti-blanchiment

- Mise en place des règles de bonne gouvernance conformément à la circulaire BCT 2021-05.
- Mise en production d'une solution REIS AML permettant le déclenchement d'alertes sur la base d'indicateurs préétablis.
- Amélioration de l'environnement de contrôle interne (deuxième niveau) par la mise en place de l'outil E-@TLAS de contrôle permanent et ce, en collaboration avec l'équipe conformité et contrôle interne du Groupe Attijari bank.

» Sur le plan Gestion des Risques Opérationnels

- Mise en place d'une politique d'appétence aux risques conformément à la réglementation en vigueur et aux standards du Groupe Attijari bank.
- Mise en place du projet PCA d'Attijari Leasing intégrant le PSI était en phase finale au terme de l'année 2022.

» Sur le plan RSE

- Sponsorisation, en partenariat avec Attijari bank, d'une caravane de santé au sud Tunisien (Région Tataouine).
- Participation aux journées « spécial femmes » organisées avec le groupe.
- Organisation d'un team building au profit de tout le personnel d'Attijari Leasing.

ATTIJARI GESTION

Le marché des OPCVM¹ clôture l'année 2022 avec un total actif net de **5 196.7 MTND**, soit une hausse de **8.0%** par rapport à décembre 2021. Sur la même période, Attijari Gestion enregistre une amélioration nette de **5.7%** de son actif géré à **295.3 MDT** contre **273.0 MDT** au 31 décembre 2021, et ce grâce à une synergie renforcée avec Attijari bank.

Ainsi, Attijari Gestion accapare une part de marché de **5.7%** en 2022.

>> ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

Créée en Mai 2000, ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV, SICAV obligataire de distribution gérée par Attijari Gestion, est un placement qui privilégie la sécurité en offrant à ses clients un rendement stable moyennant un risque faible.

Attijari Obligataire SICAV clôture l'année 2022 avec un rendement de **5.6%** et un actif net de **173.7 MTND**.

>> ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE

Ouvert au public en Août 2021, ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE, FCP obligataire de capitalisation géré par Attijari Gestion, est un placement qui privilégie la sécurité en offrant à ses clients un rendement stable moyennant un risque faible.

Attijari FCP Obligataire clôture l'année 2022 en deuxième place du podium des meilleures performances des OPCVM obligataires avec un rendement de **6.6%** et un actif net de **70.0 MTND**.

>> ATTIJARI FCP CEA

Le fonds commun de placement réalise un rendement de **8.5%** sur l'année 2022, surperformant la performance moyenne pondérée des FCP CEA de la place (**5.7%**) et clôture avec un encours de **32.7 MTND**.

>> ATTIJARI FCP DYNAMIQUE

Le fonds commun de placement clôture l'année 2022 avec un rendement de **8.6%**, surperformant le rendement moyen des OPCVM mixtes de la place (**7.3%**). L'actif net du fonds termine l'année à **18.9 MTND**.

Attijari Gestion a également développé son activité de gestion sous-mandat. Elle clôture l'année 2022 avec un actif géré de **24.5 MTND**.

¹ « Physionomie des OPCVM du 30.12.2022 », source CMF.

ATTIJARI INTERMÉDIATION

La Bourse de Tunis a clôturé l'année 2022 avec une progression de **15,10%**, après avoir affiché une légère hausse de **2,34%** en 2021. Le TUNINDEX 20 s'est apprécié, quant à lui, de **18,09%**.

Le volume global des échanges sur l'ensemble du marché a enregistré une hausse de **30,0%** en 2022 pour atteindre **3.350 MDT** contre **2.585 MDT** en 2021. Les volumes sur la cote ont accaparé **52,7%** du total des échanges, **2,0%** en hors cote et **45,3%** pour les enregistrements et déclarations.

Sur la cote de la bourse, le volume a progressé de **5,7%** en 2022, résultant principalement de la hausse de **78,0%** des échanges sur les titres de créances, alors que les échanges d'actions et droits n'ont évolué que de **0,3%**.

En outre, le volume sur les opérations d'enregistrement a augmenté de **74%**.

Attijari Intermédiation a réussi à gagner deux places et à se positionner troisième en termes de volumes traités sur le marché de la cote. Elle a totalisé **266,8 MDT**, soit une progression de **33%** par rapport à 2021. Sur le marché des titres de créances elle est classée deuxième avec **23,9%** du volume.

Enfin, l'année 2022 a été également marquée par :

- Mise à jour de l'application Mobile.
- Placement avec succès de deux emprunts obligataires Attijari Leasing et Attijari bank.
- Mobilisation et collecte des souscriptions pour les quatre émissions de l'emprunt national.
- Poursuite des travaux d'upgrade système d'information pour une meilleure qualité de service.



التجاريب تأمين
Attijari Assurance

ATTIJARI ASSURANCE

Plusieurs actions ont été réalisées en 2021, notamment :

>> Volet commercial

- Lancement de l'activité bancassurance avec le deuxième réseau de distribution : Banque Tuniso-Libyenne (6 produits de prévoyance).
- Lancement de l'offre « Pro TPE », offre packagée destinée aux professionnels Attijari bank.
- Participation et sponsoring de l'évènement du Club : un réseau professionnel de cadres dirigeants et d'entrepreneurs ayant pour but de favoriser le networking.

>> Volet RSE

- Sponsoring d'une caravane de santé multidisciplinaire organisée le 12 Novembre 2022 sous l'égide du ministère de la santé publique et le ministère des affaires sociales et en partenariat avec l'association One Day One Dream, au profit des habitants du gouvernorat de Tataouine ;
- Participation à l'action RSE organisée par le conseil régional de l'Ordre des experts comptables de Tunis ;
- Insertion content publicitaire et article au portail Webmanagercenter ;
- Sponsoring et participation à l'évènement de la 15^{ème} session des rencontres médicales les 05 & 06 Mars 2022 à Djerba, conjointement avec Attijari bank et Attijari Leasing.

>> Volet technique

- Mise en place des procédures de gestion du nouveau réseau de distribution, notamment, la Banque Tuniso-Libyenne ;
- Paramétrage sur SI du nouveau réseau de distribution BTL et la mise en œuvre des 6 produits de prévoyance prévus dans la convention consignée ;
- Mise à niveau Assurdécouvert (Age limite 73 ans) : développement et déploiement d'une nouvelle version Assurdécouvert avec relèvement de l'Age limite de souscription à 73 ans ;
- Enrichissement fonctionnel AssurEmprunt : mise en œuvre sur WASSIL des règles de gestion pour gérer les souscriptions AssurEmprunt sur les comptes joints et celles avec période de grâce ;
- Acquisition d'un Logiciel LAB auprès du prestataire Vneuron, le déploiement du module KYC le 19-12-2022 et la partie ALM prévue pour fin Février 2023.



التجاري سيكار
Attijari Sicar

ATTIJARI SICAR

Dans le cadre de la dynamisation et le développement de l'activité, Attijari Sicar a poursuivi sa mission de financement et d'accompagnement des Grandes Entreprises (74%) / PME (10%) / projets de création (16%) et une évolution importante des investissements réalisés par Attijari Sicar a été observée en 2022.

Dans ce cadre, 15 nouvelles participations pour une enveloppe globale de **41 078 KDT** ont été approuvées en 2022. En outre, Attijari Sicar a réalisé 12 nouveaux investissements pour un montant total de **34 928 KDT** orientés principalement vers les secteurs industriels (91%). Ainsi, l'encours des investissements a progressé de **22%** en 2022. En matière de levées de fonds à capital risque, l'encours des fonds sous gestion a enregistré une hausse de **19%** par rapport à l'année 2021 grâce, notamment, au soutien du groupe Attijari bank et à son engagement pour l'investissement.

Au niveau du résultat, l'année 2022 s'est caractérisée par un total des produits de **3 147 KDT**, des charges d'exploitation de **1 995 KDT** et un résultat net bénéficiaire de **879 KDT**.



Attijari Finances
TUNISIE

ATTIJARI FINANCES TUNISIE

Au cours de l'exercice 2022, Attijari Finances a réalisé un chiffre d'affaires de **1,3 MTND**. Sur le plan national, elle a réussi à finaliser et clôturer trois opérations stratégiques d'envergure dont notamment la cession d'une société spécialisée dans l'aviculture. A l'échelle internationale, Attijari Finances a co-signé avec Attijari Finances Corp. et Attijari Middle East, quatre mandats de conseil en Egypte pour accompagner des clients égyptiens et internationaux sur des opérations stratégiques. Par ailleurs, Attijari Finances a signé deux mandats de conseil pour accompagner des opérateurs tunisiens dans le cadre de leurs stratégies de croissance externe en Afrique Sub-saharienne.

En termes de privatisation, Attijari Finances a clôturé l'opération de privatisation de la société Adwya pour le compte de son client Al Karama Holding.



Activité et Résultats





ATTIJARI BANK EN CHIFFRES

INDICATEURS (en millions de dinars)	2022	2021 (*)	2020
ACTIVITE			
Dépôts de la clientèle	9 338,8	8 541,5	7 972,4
Créances sur la clientèle	6 648,1	6 312,4	5 979,5
ASSISE FINANCIERE			
Total bilan	10 903,3	10 252,0	9 684,9
Capital social	203,7	203,7	203,7
Capitaux propres	960,2	902,3	852,1
RESULTATS			
PNB	575,3	522,5	487,2
Charges opératoires	282,1	277,3	229,4
RBE	293,2	245,2	257,8
Résultat Net	186,1	160,0	131,7
RATIOS			
Rendement des fonds propres (ROE) (%)	24,03	21,56	18,28
Rendement des actifs (ROA)	1,71	1,56	1,36
Coefficient d'exploitation (%)	49,0%	53,1%	47,1%
Dépôts / Effectif (en millions de dinars)	5,25	4,70	4,59
Créances sur la clientèle / Effectif (en millions de dinars)	3,74	3,48	3,44
INDICATEURS BOURSIERS			
Cours de l'action au 31 décembre (en TND)	37,00	30,490	27,776
BPA (en TND)	4,567	3,928	3,233
PER	8,102	7,762	8,592
MOYENS			
Effectif banque	1 778	1 816	1 736
Réseau	190	200	204

* Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ACTIVITÉ DE LA BANQUE

Au titre de l'année 2022, le total du bilan s'est établi à **10 903,3 MTND** contre **10 252 MTND** à fin décembre 2021 soit une hausse de **661,2 MTND** ou de **6,4%**.

L'activité d'Attijari bank a été caractérisée par les évolutions suivantes :

- Une hausse des dépôts de la clientèle de **797,3 MTND** ou de **9,3%** ;
- Une hausse des créances sur la clientèle de **349,9 MTND** ou de **5,5%**.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

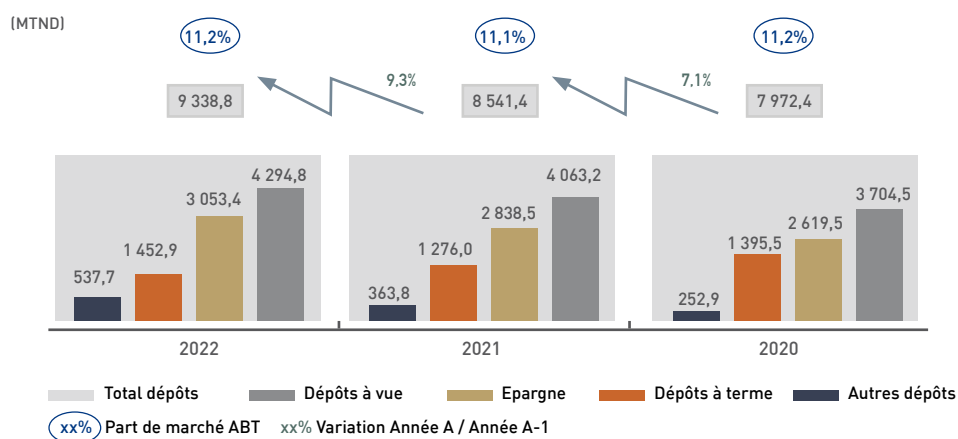
A fin 2022, les dépôts de la clientèle se sont accrus de **797,3 MTND** ou de **9,3%** passant ainsi de **8 541,5 MTND** à fin décembre 2021 à **9 338,8 MTND** à fin décembre 2022. Le détail par nature se présente comme suit :

(En MTND)	Déc-22	Déc-21	Variation		Déc-20	Variation	
			en MTND	en %		en MTND	en %
Dépôts et avoirs de la clientèle	9 338,8	8 541,5	797,2	9,3	7 972,4	569,1	7,1
Dépôts à vue	4 294,8	4 063,2	231,6	5,7	3 704,5	358,7	9,7
Epargne	3 053,4	2 838,5	215,1	7,6	2 619,5	218,9	8,4
Dépôts à terme	1 280,0	1 108,7	171,3	15,5	1 175,4	-66,7	-5,7
Certificats de dépôts	172,9	167,3	5,6	3,3	220,0	-52,7	-24,0
Autres dépôts	537,7	363,8	173,8	47,8	252,9	110,9	43,9

La performance réalisée au niveau de la collecte des dépôts en 2022 s'explique principalement par :

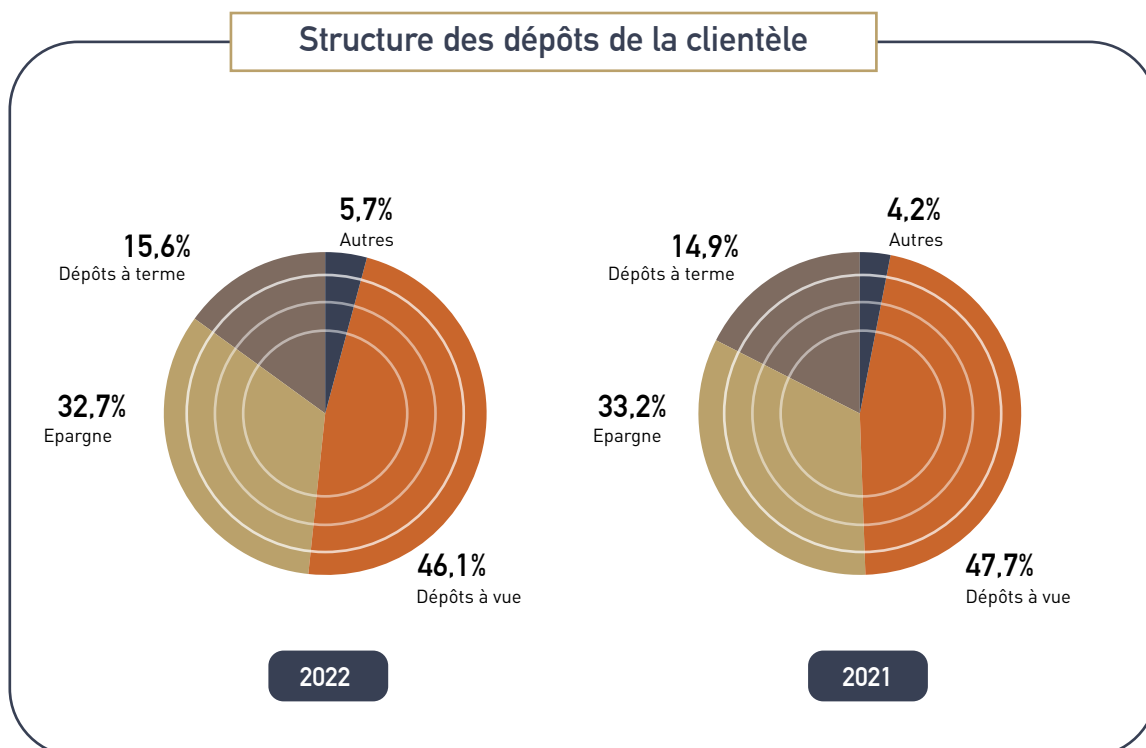
- Une hausse de **231,6 MTND** ou de **5,7%** des dépôts à vue pour s'établir à **4 294,8 MTND** à fin 2022 contre **4 063,2 MTND** une année auparavant ;
- Une augmentation de **215,1 MTND** ou de **7,6%** des comptes d'épargne passant de **2 838,5 MTND** à fin décembre 2021 à **3 053,4 MTND** à fin décembre 2022 ;
- Une hausse des comptes à terme de **171,3 MTND** ou de **15,5%** pour se situer à **1 280,0 MTND** à fin 2022 contre **1 108,7 MTND** une année auparavant ;
- Une hausse des certificats de dépôts de **5,6 MTND** ou de **3,3%** pour se situer à **172,9 MTND** à fin 2022 contre **167,3 MTND** une année auparavant.

L'évolution des dépôts sur les trois dernières années est présentée ci-dessous² :



Part de marché calculée sur la base des indicateurs d'activité des banques suivantes (BIAT, Amen Bank, BT, UIB, UBCI, ATB, STB, BNA et BH).

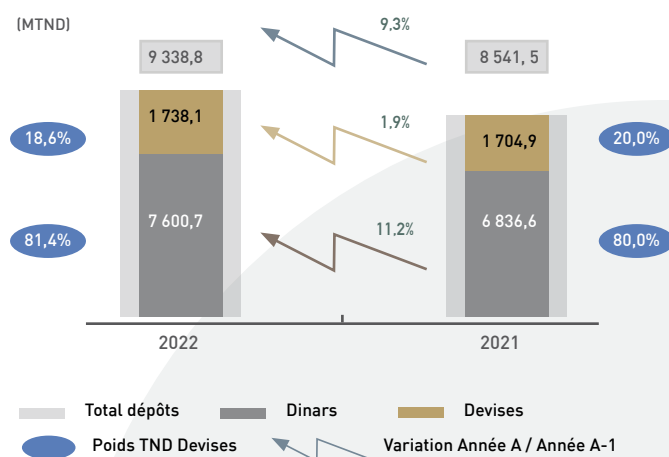
La structure des dépôts de la banque demeure parmi les plus rentables du secteur. Les dépôts à terme ne représentent que **15,6%** du total des dépôts à fin 2022 contre **14,9%** en 2021.



Le volume des dépôts en devises a augmenté de **33,2MTND** ou de **1,9%** par rapport à 2021 contre une augmentation de **764,4 MTND** ou de **11,2%** pour les dépôts en dinars.

² Dépôts à terme y compris les certificats de dépôts.

Les dépôts par type de devises sont ventilés comme suit :



CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Les créances sur la clientèle sont passées de **6 312,4 MTND** à fin décembre 2021 à **6 648,1 MTND** à fin décembre 2022 enregistrant, ainsi, une hausse de **335,7 MTND** ou de **5,3%**.

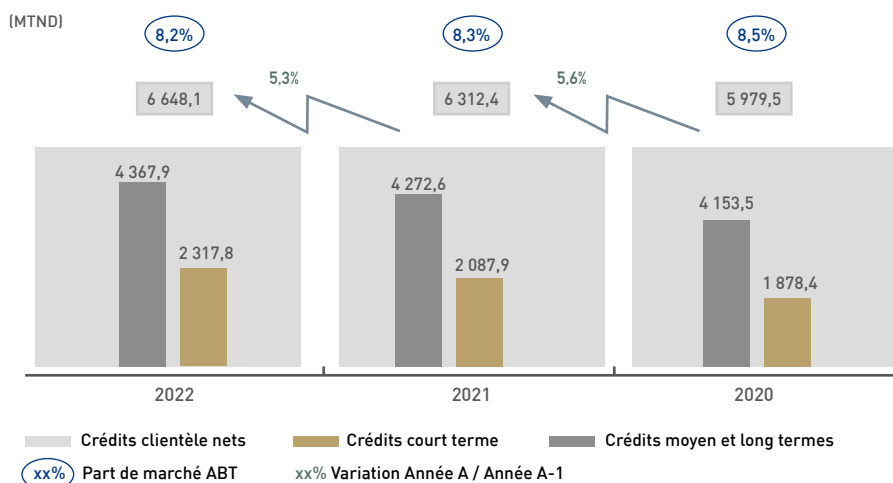
Cette croissance est principalement imputable à :

- La hausse des crédits à court terme de **229,9 MTND** ou de **11%** ;
- La hausse des crédits à long et moyen terme de **95,2 MTND** ou de **2,2%**.

Le tableau suivant récapitule les principales évolutions des créances sur la clientèle brutes :

(En MTND)	Déc-22	Déc-21	Variation en MTND	Variation en %	Déc-20	Variation en MTND	Variation en %
Créances sur la clientèle brutes	6 648,1	6 312,4	335,7	5,3	5 979,5	332,9	5,6
<u>dont :</u>							
Crédits court terme	2 317,8	2 087,9	229,9	11,0	1 878,4	209,4	11,1
Crédits moyen et long terme	4 367,9	4 272,6	95,2	2,2	4 153,5	119,1	3,6

Le graphique ci-après retrace l'évolution des crédits nets de la clientèle sur les trois dernières années :



Part de marché calculée sur la base des indicateurs d'activité des banques suivantes (BIAT, Amen Bank, BT, UIB, UBCI, ATB, STB, BNA et BH).

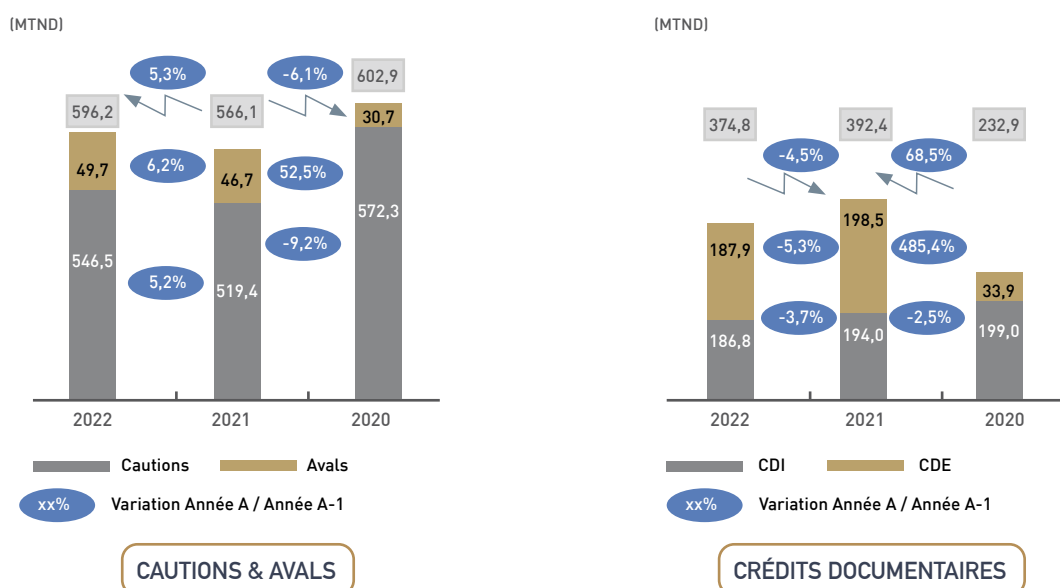
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Le volume des engagements par signature en faveur de la clientèle a augmenté de 12,4 MTND ou de 1,3% au terme de l'année 2022.

Cette hausse est expliquée par l'effet conjugué de :

- La baisse des crédits documentaires de 17,6 MTND soit de 4,5% passant de 392,4 MTND en 2021 à 374,8 MTND en 2022. Cette évolution est imputable à une régression du volume des crédits documentaires export de 10,5 MTND ou de 5,3% et la baisse des crédits documentaires import 7,1 MTND ou de 3,7% ;
- La hausse des avals de 2,9 MTND soit de 6,2% ;
- La baisse des cautions de 27,2 MTND soit de 5,2%.

Les engagements par signature sont représentés dans le graphique ci-dessous :



EMPRUNTS ET RESSOURCES SPÉCIALES

L'encours des emprunts et ressources spéciales a augmenté de **26,4 MTND** soit **30%** pour s'établir à **114,2 MTND** à fin 2022 contre **87,8 MTND** une année auparavant.

Cette hausse est principalement due à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné pour **60 MTND**.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres relatifs à l'exercice 2022 s'établissent à **960,2 MTND** contre **902,3 MTND** en 2021, soit une progression de **57,9 MTND** ou de **6,4%**.

PORTEFEUILLE TITRES

L'encours du portefeuille titres commercial se situe à fin 2022 à **187,3 MTND** contre **309,5 MTND** une année auparavant soit une baisse de **122,2 MTND** ou de **39,5%** et ce, compte tenu des tombées des BTA placement non renouvelés.

Le portefeuille d'investissement a totalisé au 31 décembre 2022 un montant de **1 192,3 MTND** contre à **1 283,6 MTND** à fin 2021 affichant ainsi une baisse de **91,1 MTND** soit de **7,1%**.

ACTIFS IMMOBILISÉS

L'actif immobilisé net d'amortissement a connu une hausse de **4,3 MTND** ou de **3,2%** pour se situer à **140,6 MTND** à fin 2022 contre **136,3 MTND** à fin 2021.

PART DE MARCHÉ D'ATTIJARI BANK

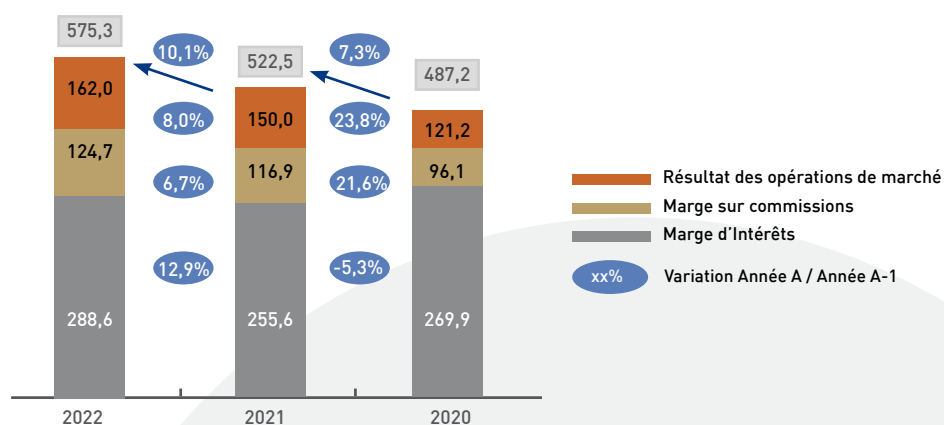
	Encours déc-22 en MTND	Evolution 2022 / 2021	Evolution sectorielle	Part de marché ¹	
				2022	2021
Dépôts et avoirs de la clientèle	9 338,8	9,3%	8,7%	11,2%	11,1%
Épargne	3 053,4	7,6%	9,3%	11,6%	11,8%
Dépôts à vue	4 294,8	5,7%	5,0%	13,6%	13,5%
Créances brutes sur la clientèle	6 648,1	5,3%	7,8%	8,2%	8,3%
Marge d'intérêts	288,6	12,9%	8,7%	9,5%	9,2%
Marge sur commissions	124,7	6,2%	4,3%	10,1%	9,9%
Produit Net Bancaire	575,3	10,1%	12,2%	9,4%	9,6%

¹ Part de marché calculée sur la base des indicateurs des banques suivantes (BIAT, Amen Bank, BT, UIB, UBCI, ATB, STB, BNA et BH).

RÉSULTATS DE L'ACTIVITÉ ET SON ÉVOLUTION

LE PRODUIT NET BANCAIRE

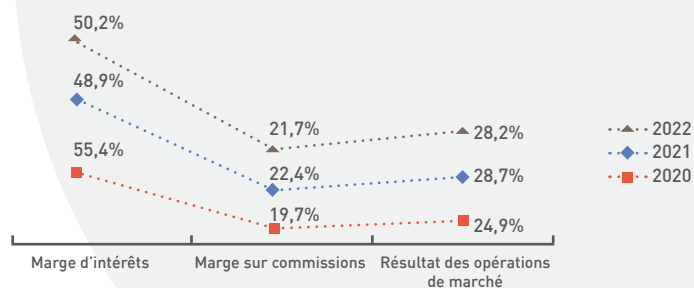
Le Produit Net Bancaire a atteint à fin 2022, **575,3 MTND** contre **522,5 MTND** en 2021 enregistrant ainsi une augmentation de **52,8 MTND** ou de **10,1%**.



Cette évolution a été entraînée principalement par :

- La hausse des intérêts et revenus assimilés de **62,7 MTND** ou de **11,6%** ;
- La hausse des intérêts encourus et des charges assimilées de **29,8 MTND** ou de **10,4%** ;
- La hausse de la marge nette sur commissions de **7,9 MTND** ou de **6,7%** ;
- La hausse du résultat des opérations de marché de **12 MTND** ou de **8%**.

La structure du PNB est ventilée comme suit :



LES CHARGES OPÉRATOIRES

A l'issue de 2022, les charges opératoires ont augmenté de **4,8 MTND** soit de **1,7%** pour se situer à **282,1 MTND** contre **277,3MTND** une année auparavant.

Les frais du personnel ont enregistré une hausse de **4,9MTND** ou de **2,6%**.

Les charges générales d'exploitation ont affiché une variation à la hausse maîtrisée de **3,4MTND** soit de **4,9%**.

Les charges du personnel représentent **68,4%** des charges opératoires contre **26%** pour les charges générales d'exploitation.

Le coefficient d'exploitation y compris les dotations aux amortissements a atteint **49%** à fin décembre 2022 contre **53,1%** une année auparavant.

LE RÉSULTAT NET

A fin 2022, le résultat brut d'exploitation a atteint **293,2 MTND** en hausse de **48 MTND** ou de **19,6%** par rapport à la même période en 2021.

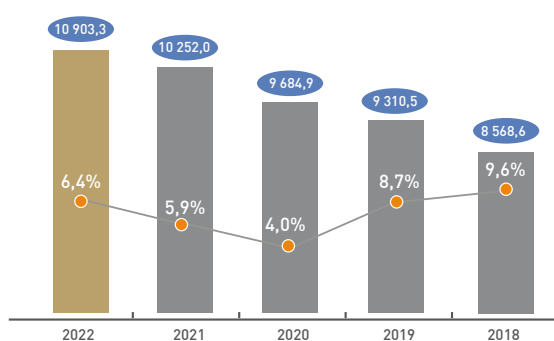
L'exercice 2022 s'est soldé par la réalisation d'un résultat net de **186,1 MTND** contre **160,0 MTND** en 2021 soit une évolution de **26 MTND** ou de **16,3%**.



EVOLUTION DES PERFORMANCES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

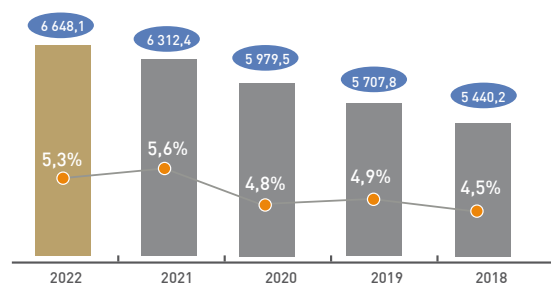
TOTAL BILAN

A fin 2022, le bilan totalise **10 903,3 MTND** contre **8 568,6 MTND** fin 2018, soit un taux de croissance annuel moyen (TCAM²) de **6,2%**.



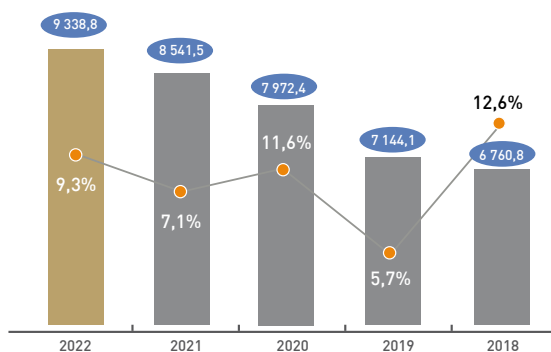
LES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Durant les cinq dernières années, les créances sur la clientèle se sont élevées à fin 2022 à **6 648,1 MTND** atteignant un TCAM de **5,1%**.



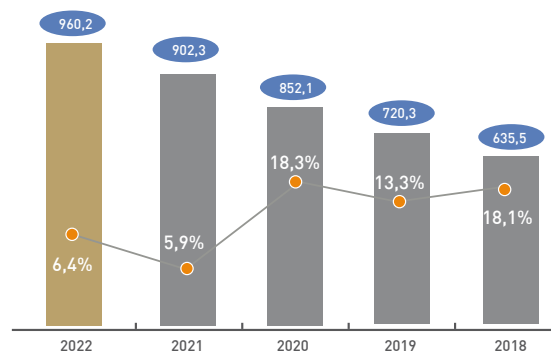
LES DÉPÔTS ET AVOIRS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts et avoirs de la clientèle s'établissent au 31 décembre 2022 à **9 338,8 MTND** soit un TCAM de **8,4%**.



CAPITAUX PROPRES

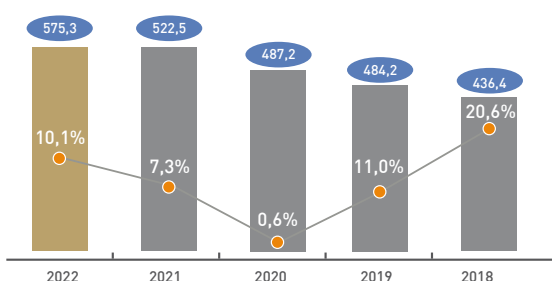
Les capitaux propres de la banque enregistrent un TCAM de **10,9%** pour atteindre **960,2 MTND** en 2022.



² Taux de croissance annuel moyen de 2018 à 2022.

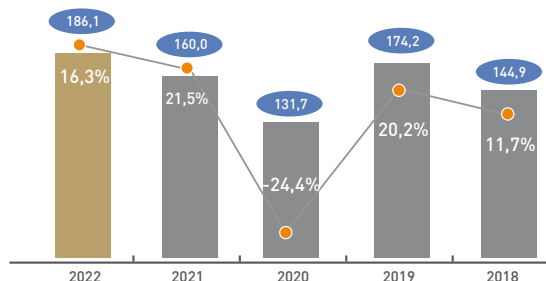
PRODUIT NET BANCAIRE

Au cours des cinq dernières années, le Produit Net Bancaire a enregistré une croissance annuelle moyenne à la hausse de **7,2%** en passant de **436,4 MTND** en 2018 à **575,3 MTND** à fin 2022.



RÉSULTAT NET

Le résultat net affiche un TCAM de **6,4%** pour se situer à **186,1 MTND** au 31 décembre 2022.



RÉSEAU AGENCES

Attijari bank a mené des actions de réorganisation de son réseau de distribution qui s'établit à **190** agences à fin 2022.

PRINCIPAUX RATIOS

		en kTND	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Productivité	Dépôts / effectif		5 252	4 703	4 592	4 161	3 908	3 439	3 108
	Crédits / effectif		3 739	3 476	3 444	3 324	3 145	2 996	2 548
	PNB / effectif		324	288	281	282	252	207	180
	Coefficient d'exploitation		49,0%	53,1%	47,1%	45,5%	46,9%	47,5%	50,0%
		(en %)	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Rentabilité	Résultat Net / PNB		32,3%	30,6%	27,0%	36,0%	33,2%	35,9%	33,8%
	ROE		24,0%	21,6%	18,3%	31,9%	29,5%	31,8%	28,1%
	ROA		1,71%	1,56%	1,36%	1,87%	1,69%	1,66%	1,56%
		(en %)	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Risque	Ratio de liquidité		359,0%	354,5%	205,6%	250,3%	199,8%	118,7%	323,9%
	Ratio de solvabilité		12,70%	12,52%	13,20%	14,15%	12,47%	11,68%	10,66%
	Taux des actifs classés**		3,71%	4,88%	4,89%	5,12%	5,37%	4,65%	5,54%
	Taux de couverture des actifs classés*		62,47%	72,26%	80,67%	77,83%	77,76%	84,74%	81,03%

* Provisions hors provisions collectives / Actifs classés hors agios réservés.

** Hors agios réservés.



Participations & Groupe Attijari bank



La liste des filiales et entreprises associées au 31/12/2022 se présente comme suit :

Société	Secteur d'activité	Pourcentage de contrôle	Capital en DT
Attijari Leasing	Location financement	62,29%	27 500 000
Attijari Assurance	Assurance	55,00%	10 000 000
Attijari Intermédiation	Intermédiation boursière	99,99%	5 000 000
Attijari Recouvrement	Recouvrement des créances	99,92%	1 000 000
Attijari Sicar	Société d'investissement à capital risque	76,80%	26 455 500
Attijari Gestion	Gestion d'OPCVM	99,88%	500 000
Attijari Immobilière	Promotion immobilière dans le cadre d'achat des biens hypothéqués	99,98%	150 000
Attijari Obligataire SICAV	SICAV	0,01%	166 738 987
Attijari Finances Tunisie	Consulting dans le domaine financier	24,94%	1 000 000



Actionnariat

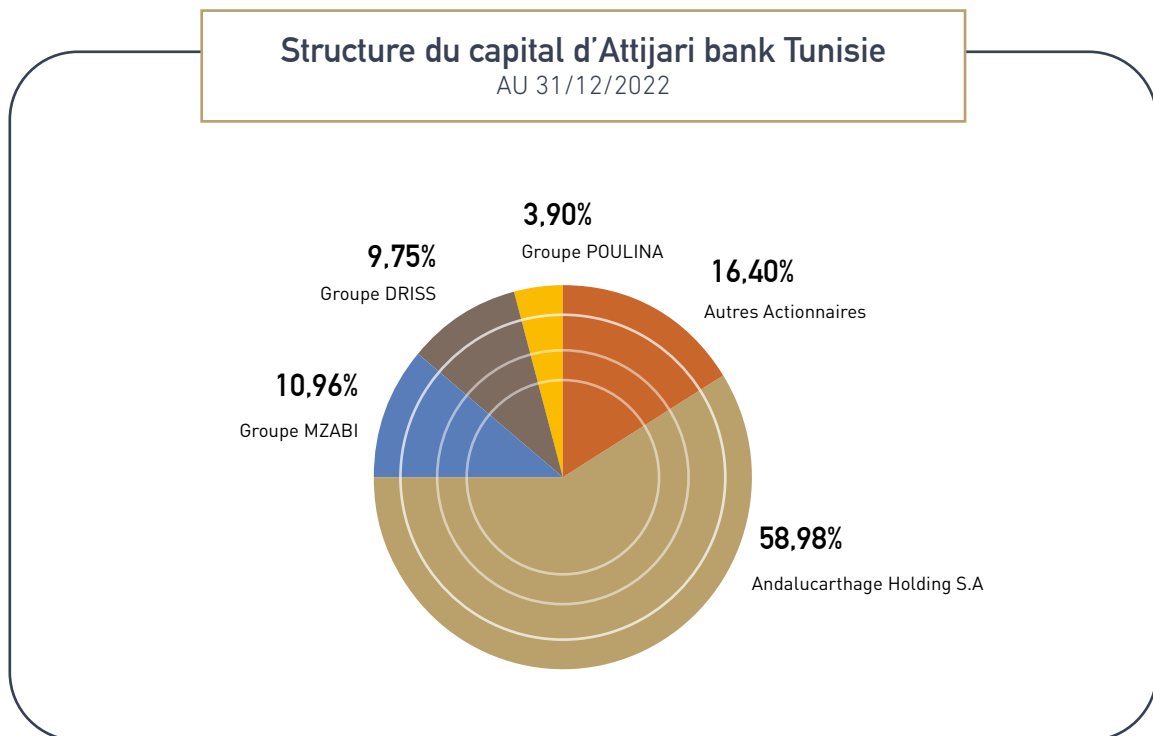




RÉPARTITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2022, le capital de la banque est réparti comme suit :

MEMBRES	NOMBRE D' ACTIONS	% DU CAPITAL
Andalucarthage Holding S.A	24 029 700	58,98%
Groupe MZABI	4 466 550	10,96%
Groupe DRISS	3 974 096	9,75%
GROUPE POULINA	1 589 110	3,90%
AUTRES ACTIONNAIRES	6 682 541	16,40%
TOTAUX	40 741 997	100%



ACTIONNAIRE DE RÉFÉRENCE

A travers la participation de la société Andalucarthage Holding, Le Groupe Attijariwafa bank est l'actionnaire de référence qui détient la majorité des droits de vote et assure le contrôle de l'institution. Attijariwafa bank est le premier groupe bancaire et financier du Maghreb, de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) et la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale). En plus de l'activité bancaire, le Groupe opère, à travers des filiales spécialisées, dans tous les métiers financiers : assurance, crédit immobilier, crédit à la consommation, leasing, gestion d'actifs, intermédiation boursière, conseil, factoring...

Le Groupe Attijariwafa bank est basé au Maroc et opère dans 26 pays : en Afrique (Tunisie, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Côte-d'Ivoire, Congo, Gabon, Cameroun, Togo, Niger, Bénin, Egypte et Tchad) et en Europe (Belgique, France, Allemagne, Pays-Bas, Italie et Espagne) à travers des filiales bancaires contrôlées majoritairement par le Groupe, ainsi qu'à Dubai, Riyad, Genève, Londres, Montréal et Pékin à travers des bureaux de représentation.



PAYS DE PRÉSENCE

1. Allemagne
2. Belgique
3. Bénin
4. Burkina Faso
5. Cameroun
6. Congo
7. Côte d'Ivoire
8. Egypte

9. Espagne
10. France
11. Gabon
12. Italie
13. Mali
14. Maroc
15. Mauritanie
16. Niger

17. Pays-Bas
18. Sénégal
19. Suisse
20. Togo
21. Tunisie
22. Tchad

Bureaux de représentation :

23. Arabie Saoudite
24. Canada
25. Emirats Arabes Unis
26. Royaume-Uni
27. Chine

A photograph of a business meeting. Several people in business attire are gathered around a wooden table. Their hands are clasped together in a gesture of agreement or teamwork. In the foreground, there are documents, including one with a bar chart. A large, semi-transparent gold circle is overlaid on the image, framing the text.

Organes d'Administration et de Direction





Moncef CHAFFAR
Président du Conseil



Mohamed EL KETTANI



Jose REIG ECHEVESTE



Boubker JAI



Talal El BELLAJ



Ahmed Ismaïl DOURI



Rachid KETTANI



Zohra DRISS BOUSLAMA



Mzoughi MZABI



Ali KADIRI



Boubaker MEHRI



Mohamed Ali ABABOU



COMPOSITION NOMINATIVE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CURSUS DES MEMBRES

Les Administrateurs	Cursus
<p>Moncef CHAFFAR Président du Conseil</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ex-PDG de banques et ex Vice-Gouverneur de la BCT. • Il est le président du Conseil d'Administration d'Attijari bank Tunisie. • Il est également président du Conseil d'Administration d'Attijari Assurance.
<p>Mohamed EL KETTANI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplômé ingénieur de l'ENSTA-Paris, M. EL KETTANI entame sa carrière bancaire en 1984 en intégrant la Banque Commerciale du Maroc -BCM. • Depuis sa nomination en septembre 2007, en tant que Président Directeur Général du Groupe Attijariwafa bank, il a conduit le développement du Groupe bancaire et financier, tant au niveau national que régional, pour le hisser au premier rang des banques du Maghreb et 6^{ème} en Afrique.
<p>Jose REIG ECHEVESTE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplômé d'un Master de l'Instituto de Empresa de Madrid et d'un Master de I.E.S.E (Université de Michigan), M. REIG a occupé divers postes de responsabilité au sein de Banco Central, Banco de Valencia et Banco Central Hispano de 1977 à 1998 avant de rejoindre le Grupo Santander en 1998 en tant que Directeur Général Adjoint du Pôle filiales en Europe et en Afrique du Nord jusqu'en 2002 puis Directeur Général Adjoint du Pôle filiales Afrique du Nord et Ouest jusqu'en 2017. Il occupe depuis des fonctions d'administrateur au sein du Groupe Attijariwafa bank.
<p>Boubker JAI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Titulaire d'un Doctorat de l'Ecole Centrale de Paris. • M. JAI a été de 2007 à 2020 Directeur Général Délégué du Groupe Attijariwafa bank en charge du Pôle Banque de Financement et Investissement, du Pôle Marché des Capitaux, du Pôle Filiales bancaires et parabancaires, du Pôle Banque de Détail à l'International et du Pôle Développement Commercial jusqu'en 2020. Il occupe depuis des fonctions d'administrateur au sein du Groupe Attijariwafa bank.

<p>Talal EL BELLAJ</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplômé de l'Académie de Bordeaux et du Cycle Supérieur de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE). • Depuis fin 2007, M. EL BELLAJ est Directeur de la Gestion Globale des Risques. En septembre 2014, il est nommé en tant que Directeur Général Délégué d'Attijariwafa bank en charge de la Gestion Globale des Risques Groupe.
<p>Ahmed Ismail DOUIRI Représentant permanent d'Andalucarthage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris, de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications et titulaire d'un MBA de Harvard University en Business Administration. • Il a rejoint Attijariwafa bank en 2004 pour prendre en charge la Stratégie et Développement du Groupe. • Depuis septembre 2008, M. DOUIRI assure la fonction de Directeur Général d'Attijariwafa bank. Il est en charge de la Banque de Détail à l'International et des Filiales de Financement Spécialisé.
<p>Rachid KETTANI Représentant d'Andalucarthage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplômé de l'Ecole Centrale de Paris. • Il débute sa carrière en 2005 en tant que consultant en stratégie avant d'occuper en 2008 le poste de Responsable Stratégie et Développement du Groupe d'Attijariwafa bank. En 2012, il est nommé Directeur Exécutif en charge de la Direction Financière Groupe (CFO Group), poste qu'il occupe jusqu'à ce jour. • En 2020, M. KETTANI est devenu membre du Comité Exécutif du Groupe Attijariwafa bank • Il est également administrateur de plusieurs filiales du groupe Attijariwafa bank. • En 2023, il est nommé Directeur Général Adjoint chargé de la Direction Financière Groupe.
<p>Zohra DRISS BOUSLAMA Représentante du Groupe Driss</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PDG et DG de plusieurs hôtels du Groupe Driss. • Membre du Conseil d'Administration de cinq hôtels appartenant au Groupe Driss.
<p>Mzoughi MZABI Représentant du Groupe MZABI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'un des fondateurs du Groupe MZABI. PDG de plusieurs sociétés du Groupe, Administrateur dans l'ensemble des sociétés anonymes du Groupe. Actionnaire des sociétés du Groupe cotées en bourse, et membre du Conseil d'Administration de COFIB capital.
<p>Ali KADIRI Administrateur indépendant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • M. KADIRI est un expert en Finance et Banque. Il jouit d'une expérience professionnelle de plus de 30 ans, marquée par un riche parcours dans le domaine bancaire, pendant lequel il a occupé différents postes de Directeur chez la Banque Commerciale du Maroc et chez le Groupe Attijariwafa bank, avant de devenir Directeur Général de CaixaBank Maroc. • Il a poursuivi sa carrière professionnelle en se tournant vers les activités d'administrateur indépendant, de conseil et de formation.
<p>Boubaker MEHRI Représentant des actionnaires minoritaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur Général de DELICE Holding depuis 2005. • Membre du conseil d'administration de Zitouna Bank et de Zitouna Tamkeen.
<p>Mohamed Ali ABABOU Administrateur Indépendant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplômé de H.E.C Paris et Docteur d'Etat en gestion. Il a débuté sa carrière en tant que professeur des grandes écoles de commerce pendant 12 ans avant d'intégrer le domaine bancaire comme Directeur de Développement. Pendant ses 24 ans de travail au sein de la Société Générale Marocaine des Banques, il a occupé les fonctions de Directeur en charge des métiers de Développement, Projets et Organisation, Systèmes d'information, Bourses et Titres ... avant d'être nommé en 2001 en qualité de Directeur Général, poste qu'il a occupé pendant 10 ans.



ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- » A les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet ;
- » Assure la surveillance effective de la gestion de la banque par l'organe de direction ;
- » Veille au bon fonctionnement du système de contrôle interne et du système de contrôle de la conformité ;
- » Etablit les règlements intérieurs de la banque ;
- » Fixe la composition et nomme les membres de tous les comités ;
- » Consent toutes les hypothèques, nantissements, délégations, cautionnement et autres sur les biens de la banque ;
- » Autorise toute convention passée directement ou indirectement ou par personne interposée entre la banque et les personnes ayant des liens avec lui ;
- » Convoque les assemblées générales ;
- » Arrête les états financiers individuels et consolidés et les rapports de gestion général et spécial ;
- » Autorise les acquisitions, les échanges de biens et la vente de tous biens ;
- » Fonde toute société ;
- » Fixe la rémunération du directeur général et du (ou des) directeur(s) général (aux) adjoint(s).

Le Conseil d'Administration peut déléguer certains pouvoirs au Directeur Général de la banque avec faculté de sous-délégation.

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 3 membres au moins et 12 membres au plus :

- » Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- » La durée de mandat des administrateurs est de 3 ans, renouvelable ;
- » Ils ne doivent pas faire l'objet des interdictions prévues dans le cadre de l'article 193 du code des sociétés commerciales ;
- » Ils doivent remplir les conditions prévues par la législation réglementant la profession bancaire ;
- » Un salarié occupant un emploi effectif et disposant d'une ancienneté de 5 ans au moins, peut faire partie du Conseil d'Administration ;
- » Le mandat des administrateurs se propage toujours de plein droit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui suit l'expiration normale de leurs fonctions ;
- » En cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou la survenance d'une incapacité juridique d'un ou de plusieurs membres, le Conseil d'Administration peut, entre 2 Assemblées Générales Ordinaires, procéder à des nominations à titre provisoire. Ces nominations sont soumises à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire ;
- » Lorsque le nombre des membres du Conseil d'Administration devient inférieur au minimum légal, le ou les membres restant doivent immédiatement convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire afin que cette dernière procède à la nomination d'un ou de plusieurs administrateurs en vue d'atteindre au moins ledit minimum légal ;
- » Lorsque le Conseil d'Administration omet de procéder aux nominations requises ou de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire, tout actionnaire ou le commissaire aux comptes peut demander au juge des référés, la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations effectuées à titre provisoire ;
- » L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur ;
- » Si ces nominations provisoires ne sont pas ratifiées par l'Assemblée Générale, les délibérations prises et les actes accomplis par le Conseil n'en demeurent moins valables ;
- » Le Conseil d'Administration peut s'il juge utile, se faire assister lors de ses réunions par toute autre personne qualifiée sans que celle-ci puisse avoir des voix délibératives ; dans ce cas mention sera faite, de leur présence, sur le procès-verbal.

LES COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Comité d'Audit

Assiste le Conseil d'Administration dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance, veille au bon fonctionnement du système de contrôle interne et assure la supervision des activités entreprises dans ce domaine. Il procède à la vérification de l'authenticité des informations fournies et à l'appréciation de cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques. Il a aussi la charge de proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et de donner son avis sur les programmes de contrôle ainsi que ses conclusions.

PRÉSIDENT : M. Ali KADIRI

MEMBRES : Mme Zohra DRISS BOUSLAMA
M. José REIG ECHEVESTE
M. Rachid KETTANI
M. Boubaker MEHRI
M. Ahmed Ismail DOUIRI

» Le secrétariat de ce comité est assuré par l'Audit Général.

Le Comité des Risques

Assiste le Conseil d'Administration dans la mise en place d'une stratégie de gestion des risques et est chargé principalement de donner son avis sur l'identification, la mesure et le contrôle des risques, d'évaluer périodiquement la politique de gestion des risques et sa mise en œuvre.

PRÉSIDENT : M. Mohamed Ali ABABOU

MEMBRES : M. M'zoughi M'ZABI
M. Moncef CHAFFAR
M. Boubker JAI
M. Talel EL BELLAJ

» Le secrétariat de ce comité est assuré par la Gestion Globale des Risques.

Le Comité de Nomination et de Rémunération

Assiste le Conseil d'Administration dans la conception et le suivi des politiques de nomination et de rémunération, de remplacement des dirigeants et des cadres supérieurs, de recrutement et de gestion des situations de conflit d'intérêts.

PRÉSIDENT : M. Mohamed EL KETTANI

MEMBRES : M. Ahmed Ismail DOUIRI
M. Rachid KETTANI

» Le secrétariat de ce comité est assuré par le Capital Humain.

Said SEBTI
Directeur Général



LA DIRECTION GÉNÉRALE

Elle est confiée à un Directeur Général nommé par le Conseil d'Administration pour une durée déterminée. Sa mission consiste à :

- Assurer la gestion courante de la banque ;
- Exercer les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'Administration ;
- Mettre en œuvre la politique générale de la banque.

Le Directeur Général peut être assisté d'un ou plusieurs directeurs généraux adjoints, désignés sur sa proposition et celle du comité de nomination et de rémunération, par le Conseil d'Administration. Il peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à ses adjoints et collaborateurs parmi les responsables et cadres de la banque.

LES ORGANES RATTACHÉS À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Comité de Direction

Le Comité de Direction, organe d'échange et de concertation, assiste le Directeur Général dans le pilotage de la performance globale de la banque et la mise en œuvre de la stratégie décidée par le Conseil d'Administration.

Ce comité réunit, tous les 15 jours, les responsables de pôles. Il est appelé à avoir une vue d'ensemble des activités opérationnelles dans les différents secteurs, il s'implique dans le pilotage des grands projets stratégiques et propose les questions à soumettre au Conseil d'Administration, dans une démarche collégiale.

Comité Exécutif

Le Comité Exécutif veille à la mise en œuvre des plans d'actions annuels et des budgets qui en découlent, suit

l'évolution de l'activité de la banque et la réalisation de ses objectifs. Il veille en outre à la cohérence de la politique de communication interne et externe.

Comité Central de Crédit

Ce Comité examine tous les dossiers de crédit et statue sur les décisions d'octroi concernant les demandes de crédit supérieur à un million de dinars. Les dossiers sont présentés par la Direction de la Gestion Globale des Risques en présence des équipes commerciales. Il est présidé par le Directeur Général et se réunit une fois par semaine.

Comité Risques de Marchés

Le Comité Risques de Marchés (CRM) est l'instance interne de décision et de suivi des risques de marchés sous toutes ses formes.

Il émet un avis sur les types d'opérations à traiter ainsi que leurs plafonds et le transmet aux différents comités émanant du Conseil d'Administration.

Il réunit le Responsable de la GGR, le Responsable de la Banque d'Investissement et de Financement, le Responsable Marché des Capitaux et le Responsable Finance.

Comité Actifs Classés

Le Comité de suivi des actifs classés est une instance interne de décision qui a pour mission :

- L'examen et la discussion des prévisions annuelles de recouvrement ;
- L'examen de la répartition du portefeuille des créances classées entre les unités du recouvrement ;
- Le suivi des réalisations et des prévisions de recouvrement (normalisation, déclassement, ...);
- La validation de l'ajustement de classes proposé par les unités du recouvrement ;
- L'élaboration d'un point de situation mensuelle sur les actifs classés et le recouvrement.

Il se tient tous les mois et réunit les principaux responsables des fonctions commerciales, le Responsable Recouvrement Judiciaire, le Responsable Recouvrement à l'amiable, le Responsable Finance et le Responsable de la GGR.

Comité de Recouvrement

Le Comité de recouvrement a pour mission de statuer sur les propositions de :

- Consolidation ou de rééchelonnement ;
- Transfert des comptes d'origine au contentieux ;
- Solde de tout compte.

Il est tenu tous les quinze jours et réunit les principaux responsables des fonctions commerciales, le Responsable de la GGR, le Responsable Finance et les Responsables du Recouvrement.

Comité Supérieur de Recouvrement

Le Comité Supérieur de Recouvrement a pour mission :

- Suivre les réalisations de toutes les entités de recouvrement ;
- Examiner le portefeuille des créances irrécouvrables ;
- Examiner périodiquement l'ensemble du portefeuille des créances classées et mettre en place des plans d'action correspondants ;
- Examiner l'état du contrôle permanent effectué par le recouvrement Groupe.

Comité Central Risque Opérationnel

Le Comité Central Risque Opérationnel arrête la politique des Risques Opérationnels et en assure le suivi. Il veille à la mise en place des outils de détection et d'évaluation des risques d'exposition et s'assure de leur déploiement.

Le Comité réunit sur une base trimestrielle les responsables des Business Units ainsi que les responsables des structures de contrôle et d'audit.

Comité de Contrôle Interne

Le Comité de Contrôle Interne (CCI) est une instance qui suit la mise en œuvre des recommandations. Ce Comité permet aux différentes fonctions de contrôle de faire le point sur leurs activités en vue de garantir un niveau optimal de cohérence et d'efficacité de leur action.

Chaque trimestre et à chaque fois que le besoin se fait sentir, le Comité réunit tous les responsables des entités commerciales et support et les responsables des structures de contrôle : Contrôle permanent, Contrôle de la Conformité, Audit Interne et Affaires Spéciales.

Comité Nouveaux Produits

Le Comité Nouveaux Produits (CNP) est une instance interne de décision qui a pour mission d'approuver ou non la mise en œuvre ou la commercialisation d'un nouveau produit ou service.



Il est organisé par le Marketing Stratégique. Il réunit les responsables des lignes de métiers ainsi que les responsables des fonctions support.

Le Secrétariat du Comité est assuré par la Direction Organisation et Efficacité Opérationnelle.

Comité ALM

Le Comité ALM mesure et gère les risques globaux bilanciers en matière de taux, liquidité et change. Il fixe les orientations permettant d'optimiser les fonds propres.

Il est présidé par le Directeur Général et réunit tout les deux mois le Responsable de la Banque De Détail, le Responsable de la Banque de Financement et d'Investissement, le Responsable Marché des Capitaux, le Responsable de la GGR, le Responsable de la Stratégie et du Développement et le Responsable Finance.

Comité de Trésorerie

Le comité de Trésorerie est un sous-comité opérationnel du comité ALM organisé par la structure ALM qui a pour mission :

- Assurer une meilleure visibilité sur la trésorerie à court terme de la banque ;
- Prendre des mesures permettant la maîtrise du risque de liquidité ;
- Le pilotage des contraintes réglementaires (LCR, LTD).

Présidé par le Directeur Général et réunit le Responsable de la Banque de Détail, le Responsable de la GGR, le Responsable de la Banque de Financement et d'Investissement, le Responsable de la Stratégie et de Développement, le Responsable des marchés de capitaux et le Responsable Finance.

Comité Général d'Exploitation

Le Comité Général d'Exploitation, instance de partage, de concertation et de décision, assiste la Direction Générale et les lignes commerciales dans le pilotage de la performance et la mise en œuvre de plans d'actions alignés à la stratégie de la banque et adaptés au contexte de la période et aux spécificités locales et régionales.

Ce comité se tient chaque trimestre et réunit le Comité de Direction, les Responsables au sein du réseau et les Responsables des marchés, les Responsables des services centraux et les Directeurs Généraux des filiales.

Le Comité Général d'Exploitation est appelé à avoir une vue d'ensemble sur les activités commerciales de la banque par marchés, régions et groupes. Il s'implique également dans l'accompagnement et le relais sur le terrain des projets stratégiques dans une démarche hybride, top down et bottom-up.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les commissaires aux comptes nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire sont :

Le cabinet Ernst & Young pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

Le cabinet MS Louzir (Membre du réseau Deloitte Touche Tohmatsu) pour les exercices 2022, 2023 et 2024.



Evolution de l'Action Attijari bank



EVOLUTION COURS DE L'ACTION



COMPORTEMENT DE L'ACTION D'ATTIJARI BANK EN 2022

Le titre Attijari bank a réalisé un rendement de **32,07%** en 2022, après une reprise de **19,06%** en 2021. Il clôture l'année avec un cours de **37,00 DT**. Il a ainsi surperformé l'indice Tunindex qui a progressé de **15,10%**, et a réalisé une performance en ligne avec celle de l'indice « Banques » qui a gagné **36,83%**.

Le titre Attijari bank a atteint son plus haut niveau pour s'établir à **39,500 DT**, alors que son plus bas a été de **30,110 DT**.

Le volume total échangé sur le titre a atteint **58,524 MDT**, correspondant à **1.731.614** actions traitées.



Affectation des Résultats





RAPPEL DES DISPOSITIONS STATUTAIRES CONCERNANT L'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le résultat comptable net est dégagé conformément à la législation comptable en vigueur.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction :

1. De 5% du bénéfice déterminé par la loi au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième ;
2. D'une réserve prescrite par des textes législatifs spéciaux ou par les statuts dans la limite des taux qui y sont fixés.

Sur ce bénéfice distribuable pourra être prélevé(e) :

1. La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% (Six pour cent) sur le capital libéré et non amorti, sans que les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, si les bénéfices d'une année n'en permettent pas le paiement ;
2. Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire aura le droit, sur proposition du Conseil d'Administration, de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant ;
3. Le surplus pourra être servi aux actionnaires à titre de superdividende.

Les dividendes sont payés aux dates et aux lieux fixés par le Conseil d'Administration entre les mains du titulaire portant une attestation déterminant le nombre des titres qu'il détient, délivrée par la société ou par un intermédiaire agréé.

Ceux non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PRORES

Le capital social s'élève au 31 Décembre 2022 à **203 710 KDT**, composé de **40 741 997** actions d'une valeur nominale de **5DT** libérées en totalité.

Unité : k DT

	Capital	Réserves	Réserve spéciale de réinvestissement	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde avant affectation du résultat au 31/12/2022	203 710	141 144	220 000	3 646	205 645	186 057	960 202
<u>Affectation approuvée par l'AGO du 19/04/2023</u>							
Report à nouveau			50 000		(26 911)	(23 089)	0
Dividendes						(162 968)	(162 968)
Solde après affectation du résultat 2022	203 710	141 144	270 000	3 646	178 734	0	797 234





Gestion des Ressources Humaines





DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

L'année 2022 a été placée sous le signe de la valorisation du capital humain.

Montée en compétence et développement des collaborateurs

Plaçant l'humain au centre de ses préoccupations, la banque a formé 1 341 collaborateurs en 2022 soit un taux d'accès à la formation de 75%. Les actions de formation ont ciblé tous les corps de métiers réseau et départements centraux.

En plus des actions relevant des domaines techniques, le périmètre de la formation s'est étendu à l'accompagnement des besoins remontés par le programme stratégique, le développement personnel des collaborateurs ainsi que les thématiques qui s'inscrivent dans la démarche de Responsabilité Sociétale de la banque.

Les principales actions de formation ont porté sur :

- Accompagnement des besoins du plan stratégique, Upskilling des collaborateurs.
- Compétences managériales et comportementales: un levier majeur pour développer la performance de nos collaborateurs.
- Risque, Conformité et Veille réglementaire, pour un développement sain.
- Engagement dans le développement d'une économie équilibrée et durable.

ACTIONS SOCIALES

Actions Sociétales

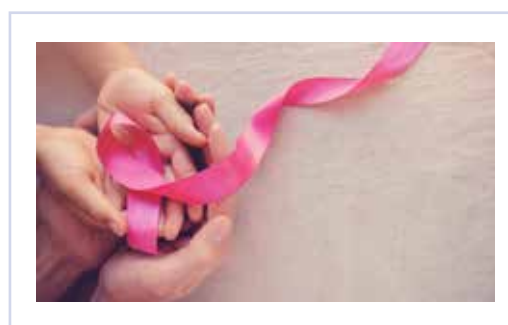
Dans le cadre de sa démarche sociétale, la banque est intervenue au profit de la Direction régionale de la santé publique de Sfax, en offrant du matériel et équipements médical au CHU Habib Bourguiba, à l'hôpital Skhira, au centre médical MED ALI du groupement de santé et à l'hôpital militaire Hédi Chaker.

Actions socio-culturelles en interne

Tournoi inter régions de mini foot : finale du tournoi 2020-2021 (organisé le 04/06/2022)

Actions médico-sociales :

- Journée don du sang (tenue le 21 Septembre).
- Journée « Octobre Rose » (tenue le 20 octobre).
- Des nouvelles conventions avec 10 cliniques de la place, principalement dans les régions de l'intérieur pour bénéficier d'une tarification préférentielle et une prise en charge optimale.



COMMUNICATION INTERNE

L'année 2022 a été marquée par la reprise d'un rythme de communication post crise sanitaire, plus soutenu.

Les événements en présentiel ont eu un impact positif sur les participants, à l'instar de la convention TSF, toutefois et en appui à la transformation digitale, les réunions et les événements à distance ont continué à avoir lieu et sont même rentrés dans les pratiques des différentes équipes.

Le Plan Stratégique a été au centre du plan d'actions communication interne en 2022, et ce à travers un volet Conduite du Changement ayant comme objectif principal l'appropriation de la vision stratégique par les collaborateurs de la banque.







Contrôle Interne et Gestion Globale des Risques



LE CONTRÔLE INTERNE

Le Contrôle Permanent

Dans un contexte particulier à forts enjeux d'efficacité et de conformité, et sous l'égide du top management de la banque et du contrôle interne Groupe, un projet d'envergure de transformation des référentiels de contrôle a été mis en place.

En effet, l'année 2022 a été marquée par le renforcement des efforts pour embarquer toutes les structures de la banque conformément à la feuille de route et le déploiement du deuxième lot à savoir, la transformation et l'harmonisation des référentiels de contrôles premier niveau et de deuxième niveau sur les périmètres plateforme crédit, logistique sécurité bancaire, GGR, Capital Humain, juridique et contentieux, BDD siège, Banque de financement et d'investissement et filiales (Attijari Intermédiation, Attijari Gestion, Attijari Recouvrement et Attijari Leasing).

L'année 2022 a été, aussi, marquée par la mise en place d'un nouveau dispositif d'animation traduisant la volonté de promouvoir la culture de contrôle interne et de conformité à tous les niveaux et véhiculer les bonnes pratiques à adopter par les opérationnels et leurs hiérarchies dans l'exercice de leurs activités au quotidien.

Le Contrôle Périodique

L'année 2022 s'est inscrite dans une dynamique de transformation et de convergence vers les normes internationales pour être au diapason des orientations stratégiques de la banque et du Groupe. Ainsi, le renforcement de la capacité d'exécution de l'Audit Général a été adressé via la mise en place d'un dispositif robuste et agile et d'un pilotage intégré et différencié des risques pour focaliser les efforts de ses ressources sur « la valeur » attendues par les stakeholders.


Accompagnant la dynamique de transformation du Groupe Attijari bank, l'Audit Général a procédé à une réorganisation de ses structures en S2-2022 et l'enclenchement d'un programme de transformation visant :

- La montée en compétences des équipes – faisant partie d'une filière d'excellence – par la mise en œuvre d'un plan de transformation et une stratégie RH et par l'adoption des bonnes pratiques par rapport aux normes internationales de la profession (IIA). Ainsi, une mission d'évaluation IFACI a été conduite en 2022 dans l'optique d'enclencher à terme le processus de certification de l'Audit Général ;
- L'amélioration de la capacité de couverture de l'univers d'audit du Groupe Attijari bank par (i) la création d'une ligne d'audit spécialisée en IT et (ii) une entité dédiée à la « Data Analysis » ;
- La professionnalisation de la ligne Support.

GESTION GLOBALE DES RISQUES

Dans un contexte économique tunisien complexe et incertain, le sujet « Risque » devient de plus en plus critique. Par ailleurs, la Gestion Globale des Risques a orienté tous ses efforts durant l'exercice 2022, pour :

- Continuer l'accompagnement des clients de la banque impactés par la crise sanitaire et la guerre en Ukraine ;
- Assurer la continuité de l'activité de la banque ;
- Mettre en place les dispositifs de maîtrise de risque opérationnel ;
- Former les responsables au niveau du réseau en matière d'évaluation de risque.



En outre, les principales réalisations de la Gestion Globale des Risques durant l'exercice 2022 se présentent comme suit :

- L'achèvement du projet « Plan de Continuité de l'activité » de la banque ;
- La Couverture de tous les risques opérationnels majeurs, forts, critiques, moyens et faibles moyennant des dispositifs de maîtrise des risques ;
- L'année 2022 a été jalonnée par le lancement de plusieurs projets ambitieux en ligne avec les orientations du plan stratégique et ce, afin d'améliorer les moyens techniques permettant une meilleure proactivité en termes de gestion du risque, notamment :
 - > La formalisation d'un cadre et d'une politique d'appétence pour le risque aligné avec la stratégie commerciale de la banque. Ce cadre a été approuvé par le comité des risques ainsi que par le Conseil d'Administration de la banque ;
 - > La simulation des impacts de la norme IFRS 9 sur les provisions de la banque en se basant sur les paramètres de risque PD, LGD et EAD ;
 - > L'exercice des stress tests (réglementaires et spécifiques) pour évaluer la résilience de la banque dans un contexte risqué et dégradé (l'impact de la crise sanitaire et la guerre en Ukraine) ;
 - > La mise en place de la structure « Workout-unit » pour la résolution des créances non performantes conformément à la circulaire BCT 2022-01 ;
 - > La mise en place d'un dispositif de Scoring TPE pour l'industrialisation et la standardisation de l'octroi tout en garantissant une bonne qualité de risque ;
 - > La formation de la ligne commerciale sur les mécanismes de notation interne pour les segments GE et PME et le scoring pour la TPE ;
 - > Le développement d'un nouvel outil pour la gestion des autorisations temporaires sur les lignes de crédit ;
 - > La mise en place d'une interface sur MEGARA pour la fixation et l'actualisation des limites des contreparties entreprises et banques négociatrices à la SDM ;
 - > La mise en place d'un canal dédié au niveau de l'entité Risque Particuliers pour les segments prioritaires (Affluent, Banque Privée et TRE) ;
 - > L'implémentation d'un dispositif de gestion des risques environnementaux afin de s'aligner aux standards internationaux : formation et sensibilisation des relais RSE sur les enjeux de la politique sociale et environnementale par le cabinet « Key Value ».
- Durant l'exercice 2022, la Gestion Globale des Risques a veillé sur :
 - > Le suivi et le contrôle des ratios prudentiels de la banque, qui sont tous, respectés et conformes à la réglementation en vigueur ;
 - > Le suivi et le contrôle des indicateurs de risque de la banque, qui sont parmi les meilleurs du secteur Bancaire Tunisien.
- Un effort soutenu a été déployé en termes d'amélioration de qualité de service en interne, notamment, en matière des délais de traitement des dossiers de crédit. Cet effort a permis d'accompagner les actions commerciales pour le développement sain du fonds de commerce de la banque.

Typologies des principaux risques

La gestion des risques s'articule autour des principales catégories des risques suivantes et ce conformément aux typologies des risques énumérés par la circulaire BCT n° 2016-19 :

§ Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

§ Risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière de la banque ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles. Il peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties individuelles
- Des groupes de clients liés
- Des contreparties appartenant au même secteur d'activité

§ Risque de marché

Le risque de pertes sur les positions de bilan et hors bilan liées à la variation des prix du marché. Les risques répondant à cette définition, ci-après appelés catégories de risque de marché, sont le risque de taux d'intérêt, le risque de position sur titre de propriété, le risque de change et le risque sur produits de base.

§ Risque opérationnel et plan de continuité de l'activité

Les risques opérationnels sont les risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs.

Les sources majeures des risques opérationnels peuvent être liés aux :

- Fraudes internes et externes
- Pratiques inappropriées en matière d'emploi et de sécurité sur les lieux de travail
- Pratiques inappropriées concernant les clients, les produits et l'activité commerciale
- Dommages causés aux biens physiques
- Interruptions d'activités et pannes de systèmes
- Exécutions des opérations, livraisons et processus

§ Risque de liquidité

Le risque que l'établissement ne puisse pas faire face à ses engagements ou qu'il ne puisse dénouer ou compenser une position, dans un délai déterminé et à un coût raisonnable, en raison de la situation du marché ou de facteurs particuliers.

§ Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire

Le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et hors-bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations de négociation soumises aux risques de marché. Il est encore désigné sous le terme de risque de taux d'intérêt global.


§ Risque pays

Le risque pays est le risque de perte résultant d'événements d'ordre sociopolitique, économique ou financier survenant dans un pays étranger.

§ Risque de non-conformité

Risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, de perte financière significative ou d'atteinte à la réputation, qui naît du non-respect de disposition propres aux activités bancaires.





Responsabilité Sociétale de l'Entreprise





L'année 2022 a été marquée par la création de l'entité RSE au niveau de la banque. Une mission de mise en place de la stratégie RSE a été lancée au second trimestre 2022 et ce, avec l'accompagnement d'un expert de la Place.

AXE ENVIRONNEMENTAL

La campagne de communication RSE sur le programme « Prosol »: Attijari bank continue à accompagner son partenaire historique, la STEG, en partenariat avec l'ANME à travers le financement du programme Prosol thermique et électrique et confirme sa lutte contre le changement climatique contribuant ainsi à une économie bas Carbone.





Par ailleurs, le projet de gestion durable des déchets en relation avec l'axe « Respecter l'environnement et lutter contre le changement climatique » a été mis en place au niveau du siège social dans une première étape. Une initiative volontariste qui a pour objectif d'améliorer l'empreinte carbone de la banque, à travers 3 grands axes : la réduction des déchets, leur tri, et leur recyclage. Les actions ont été accompagnées par un dispositif de conduite du changement en interne ayant trait à la RSE (les DIGNI box, guide et affichage).

AXE SOCIAL

Subvention de plusieurs actions dont une action santé intitulée « Lyoum Tataouine » une caravane de santé faisant appel à 22 Médecins bénévoles de différentes spécialités qui ont été mobilisés pour assurer 1800 consultations et des opérations gratuites.



AXE SOCIÉTAL

- Participation dans les projets externalisation des archives en phase de destruction (valorisation des déchets détruits) en coordination avec le pôle Opérations.
- Digitalisation du processus Achats par la mise en place de la plateforme « E-Sourcing ».

A woman wearing a red blazer is seated at a desk, looking down at a document. The document contains a table of numbers and a colorful circular chart. A gold watch is visible on her left wrist. A large, thin gold circle is overlaid on the image, framing the text.

Etats Financiers



ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS

BILAN

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

(UNITE : Milliers de Dinars)

		31/12/2022	31/12/2021 (*)	Variation	
				Montant	%
ACTIF					
AC 1 -	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 615 029	1 353 716	261 313	19,30%
AC 2 -	Créances sur les établissements bancaires et financiers*	645 906	431 605	214 301	49,65%
AC 3 -	Créances sur la clientèle*	6 648 115	6 312 387	335 728	5,32%
AC 4 -	Portefeuille-titres commercial	187 289	309 458	(122 169)	(39,48%)
AC 5 -	Portefeuille d'investissement	1 192 311	1 283 433	(91 122)	(7,10%)
AC 6 -	Valeurs immobilisées	140 598	136 289	4 309	3,16%
AC 7 -	Autres actifs	474 050	425 161	48 889	11,50%
	TOTAL ACTIF	10 903 298	10 252 049	651 249	6,35%
PASSIF					
PA 1 -	Banque Centrale et CCP	139 112	400 209	(261 097)	(65,24%)
PA 2 -	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers*	45 076	30 709	14 367	46,79%
PA 3 -	Dépôts et avoirs de la clientèle*	9 338 805	8 541 461	797 344	9,33%
PA 4 -	Emprunts et ressources spéciales	114 182	87 830	26 352	30,00%
PA 5 -	Autres passifs	305 921	289 521	16 400	5,66%
	TOTAL PASSIF	9 943 096	9 349 730	593 366	6,35%
CAPITAUX PROPRES					
CP 1 -	Capital	203 710	203 710	0	0,00%
CP 2 -	Réserves	361 144	320 981	40 163	12,51%
CP 4 -	Autres capitaux propres	3 646	3 646	0	0,00%
CP 5 -	Résultats reportés	205 645	213 937	(8 292)	(3,88%)
CP 6 -	Résultat de la période	186 057	160 045	26 012	16,25%
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	960 202	902 319	57 883	6,41%
	TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	10 903 298	10 252 049	651 249	6,35%

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

(UNITE : Milliers de Dinars)

		31/12/2022	31/12/2021	Variation	
				Montant	%
PASSIFS EVENTUELS					
HB 1 -	Cautions, avals et autres garanties données	596 206	566 118	30 088	5,31%
HB 2 -	Crédits documentaires	374 762	392 411	(17 649)	(4,50%)
HB 3 -	Actifs donnés en garantie	95 000	400 000	(305 000)	(76,25%)
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 065 968	1 358 529	(292 561)	(21,54%)
ENGAGEMENTS DONNES					
HB 4 -	Engagements de financement donnés	261 512	268 689	(7 177)	(2,67%)
HB 5 -	Engagements sur titres	0	38	(38)	(100,00%)
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		261 512	268 727	(7 215)	(2,68%)
ENGAGEMENTS REÇUS					
HB 7 -	Garanties reçues	2 922 635	2 954 975	(32 340)	(1,09%)

ÉTAT DE RÉSULTAT

PERIODE DU 01 JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

(UNITE : Milliers de Dinars)

		Exercice 2022	Exercice 2021(*)	Variation	
				Montant	%
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE					
PR1 -	Intérêts et revenus assimilés	605 829	543 080	62 749	11,55%
PR2 -	Commissions (en produits)	137 322	128 079	9 243	7,22%
PR3 -	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières*	82 783	73 823	8 960	12,14%
PR4 -	Revenus du portefeuille d'investissement*	79 214	76 220	2 994	3,93%
TOTAL PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE		905 148	821 202	83 946	10,22%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE					
CH1 -	Intérêts encourus et charges assimilées	(317 266)	(287 452)	(29 814)	10,37%
CH2-	Commissions encourues	(12 584)	(11 214)	(1 370)	12,21%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		(329 850)	(298 666)	(31 184)	10,44%
PRODUIT NET BANCAIRE		575 298	522 536	52 762	10,10%
PR5 \ CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(30 549)	(22 614)	(7 935)	35,09%
PR6 \ CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(95)	731	(826)	(113,00%)
PR7 -	Autres produits d'exploitation	9 896	8 256	1 640	19,87%
CH6 -	Frais de personnel	(193 033)	(188 134)	(4 899)	2,60%
CH7 -	Charges générales d'exploitation	(73 357)	(69 917)	(3 440)	4,92%
CH8 -	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(15 726)	(19 284)	3 558	(18,45%)
RESULTAT D'EXPLOITATION		272 434	231 574	40 860	17,64%
PR8 \ CH9	Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	(6 874)	3 790	(10 664)	(281,36%)
CH11 -	Impôt sur les bénéfices	(71 349)	(60 229)	(11 120)	18,46%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		194 211	175 135	19 076	10,89%
PR9\CH10	Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	(8 154)	(15 090)	6 936	(45,96%)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		186 057	160 045	26 012	16,25%
Résultat net après modifications comptables		186 057	160 045	26 012	16,25%
Résultat de base par action (en DT)		4,57	3,93	0,64	16,25%
Résultat dilué par action (en DT)		4,57	3,93	0,64	16,25%

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

PERIODE DU 01 JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022
(UNITE : Milliers de Dinars)

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation Montant	Variation %
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	767 873	738 327	29 546	4,00%
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(316 360)	(300 895)	(15 465)	5,14%
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	(81 899)	(15 637)	(66 262)	423,75%
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(194 459)	(372 947)	178 488	(47,86%)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	779 177	573 765	205 412	35,80%
Titres de placement	142 494	(139 953)	282 447	(201,82%)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(223 652)	(210 775)	(12 877)	6,11%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(208 511)	(88 429)	(120 082)	135,80%
Impôt sur les bénéfices	(46 309)	(94 828)	48 519	(51,17%)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	618 354	88 628	529 726	597,70%
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	86 147	68 189	17 958	26,34%
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement	84 268	(271 728)	355 996	(131,01%)
Acquisitions / Cessions d'immobilisations	(17 845)	(21 880)	4 035	(18,44%)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	152 570	(225 419)	377 989	(167,68%)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Emission d'emprunts	60 000	0	60 000	-
Remboursement d'emprunts	(17 390)	(29 390)	12 000	(40,83%)
Augmentation / Diminution ressources spéciales	(15 422)	(15 828)	406	(2,56%)
Dividendes versés	(128 337)	(110 003)	(18 334)	16,67%
Flux sur fonds social	163	166	(3)	(1,81%)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	(100 986)	(155 055)	54 069	(34,87%)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	669 938	(291 846)	961 784	(329,55%)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	1 128 814	1 420 660	(291 846)	(20,54%)
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	1 798 752	1 128 814	669 938	59,35%

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

(UNITE : Milliers de Dinars)

	31/12/2022	31/12/2021 (*)	Variation	
			Montant	%
ACTIF				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 615 034	1 353 723	261 311	19,30%
Créances sur les établissements bancaires et financiers*	505 587	305 295	200 292	65,61%
Créances sur la clientèle*	7 181 377	6 826 979	354 398	5,19%
Portefeuille-titres commercial	666 601	844 545	(177 944)	(21,07%)
Portefeuille d'investissement	1 110 723	1 076 121	34 602	3,22%
Titres mis en équivalence	12	39	(27)	(69,23%)
Valeurs immobilisées	160 696	147 118	13 578	9,23%
Goodwill	410	507	(97)	(19,14%)
Autres actifs	500 082	453 312	46 770	10,32%
TOTAL ACTIF	11 740 522	11 007 639	732 883	6,66%
PASSIF				
Banque Centrale et CCP	139 112	400 209	(261 097)	(65,24%)
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers*	29 614	23 685	5 929	25,03%
Dépôts et avoirs de la clientèle*	9 214 365	8 381 126	833 239	9,94%
Emprunts et ressources spéciales	341 859	323 717	18 142	5,60%
Autres passifs	945 673	884 740	60 933	6,89%
Impôt différé passif	711	711	0	0,02%
TOTAL PASSIF	10 671 334	10 014 188	657 146	6,56%
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	56 714	49 160	7 554	15,37%
CAPITAUX PROPRES				
Capital	203 710	203 710	0	0,00%
Réserves	403 179	356 667	46 512	13,04%
Autres capitaux propres	3 646	3 646	0	0,00%
Résultats reportés	205 645	213 937	(8 292)	(3,88%)
Résultat de la période	196 294	166 331	29 963	18,01%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 012 474	944 291	68 183	7,22%
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES	11 740 522	11 007 639	732 883	6,66%

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

(UNITE : Milliers de Dinars)

	31/12/2022	31/12/2021	Variation	
			Montant	%
PASSIFS EVENTUELS				
Cautions, avals et autres garanties données	596 204	566 118	30 086	5,31%
Crédits documentaires	374 067	392 323	(18 256)	(4,65%)
Actifs donnés en garantie	95 000	400 000	(305 000)	(76,25%)
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	1 065 271	1 358 441	(293 170)	(21,58%)
ENGAGEMENTS DONNES				
Engagements de financement donnés	347 667	345 126	2 541	0,74%
Engagements sur titres	0	38	(38)	(100,00%)
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	347 667	345 164	2 503	0,73%
ENGAGEMENTS REÇUS				
Engagements de financement reçus	119 912	610 116	(490 204)	(80,35%)
Garanties reçues	2 971 820	2 995 194	(23 374)	(0,78%)

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

PERIODE DU 01 JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

(UNITE : Milliers de Dinars)

	Exercice 2022	Exercice 2021 (*)	Variation	
			Montant	%
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts et revenus assimilés	651 728	577 872	73 856	12,78%
Commissions (en produits)	135 969	127 371	8 598	6,75%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières*	129 497	117 887	11 610	9,85%
Revenus du portefeuille d'investissement*	76 489	73 709	2 780	3,77%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	993 683	896 839	96 844	10,80%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts courus et charges assimilées	(334 947)	(305 460)	(29 487)	9,65%
Commissions encourues	(10 441)	(9 582)	(859)	8,97%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(345 388)	(315 042)	(30 346)	9,63%
Produits des autres activités	111 333	106 640	4 693	4,40%
Charges des autres activités	(95 200)	(87 381)	(7 819)	8,95%
PRODUIT NET BANCAIRE	664 428	601 056	63 372	10,54%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(35 827)	(25 817)	(10 010)	38,77%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(901)	105	(1 006)	(957,92%)
Autres produits d'exploitation	15 246	12 635	2 611	20,66%
Frais de personnel	(210 263)	(203 728)	(6 535)	3,21%
Charges générales d'exploitation	(82 767)	(81 587)	(1 180)	1,45%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(17 513)	(19 632)	2 119	(10,79%)
RESULTAT D'EXPLOITATION	332 403	283 034	49 369	17,44%
Quote-part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence	(28)	4	(32)	(798,90%)
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	(35 353)	(26 323)	(9 030)	34,31%
Impôt sur les bénéfices	(83 502)	(66 937)	(16 565)	24,75%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	213 519	189 776	23 743	12,51%
Part du résultat revenant aux minoritaires	(9 044)	(7 843)	(1 201)	15,32%
RESULTAT NET CONSOLIDE DE LA PERIODE DU GROUPE	204 476	181 933	22 543	12,39%
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	(8 182)	(15 602)	7 420	(47,56%)
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES DU GROUPE	196 294	166 331	29 963	18,01%
RESULTAT DE BASE PAR ACTION (en DT)	4,8	4,1	0,72	17,51%
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en DT)	4,8	4,1	0,72	17,51%

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

PERIODE DU 01 JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

(UNITE : Milliers de Dinars)

	31/12/2022	31/12/2021	Variation Montant	Variation %
FLUX D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	817 302	784 042	33 260	4,24%
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(339 240)	(366 013)	26 773	(7,31%)
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers	(189 450)	(9 864)	(179 586)	-
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(209 454)	(404 526)	195 072	(48,22%)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	813 390	785 688	27 702	3,53%
Titres de placement	238 677	(247 969)	486 646	(196,25%)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(244 052)	(225 916)	(18 136)	8,03%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(252 766)	29 428	(282 194)	-
Impôt sur les bénéfices	(92 729)	(70 891)	(21 838)	30,81%
Total flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	541 678	273 979	267 699	97,71%
FLUX D'INVESTISSEMENT				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	82 560	73 978	8 582	11,60%
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement	(38 869)	(284 097)	245 228	(86,32%)
Acquisitions / Cessions sur immobilisations	(30 888)	(23 518)	(7 370)	31,34%
Total flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	12 803	(233 637)	246 440	(105,48%)
FLUX DE FINANCEMENT				
Emission d'emprunts	60 000	0	60 000	-
Remboursement d'emprunts	(24 683)	(27 124)	2 441	(9,00%)
Augmentation / Diminution ressources spéciales	(15 566)	(15 545)	(21)	0,14%
Dividendes versés	(128 112)	(107 744)	(20 368)	18,90%
Total flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	(108 361)	(150 413)	42 052	(27,96%)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	446 120	(110 071)	556 191	-
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	1 137 260	1 247 331	(110 071)	(8,82%)
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	1 583 380	1 137 260	446 120	39,23%



Rapport des Commissaires aux Comptes



AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045
MF : 035482 W/A/M/000

Deloitte. Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 050 900
MF : 587570 N/A/M/000
www.deloitte.tn

Attijari bank,
RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022
Rapport Général

Mesdames, Messieurs les Actionnaires d'Attijari bank,

Rapport d'audit sur les états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers d'Attijari bank Tunisie qui comprennent le bilan ainsi que l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2022, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces Etats Financiers, arrêtés par le conseil d'administration du 17 mars 2023, font ressortir des capitaux propres positifs de **960 202 KTND**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **186 057 KTND**.

A notre avis, **les états financiers de Attijari bank, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la banque au 31 décembre 2022**, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1- Evaluation des provisions pour dépréciation des engagements sur la clientèle

► Risque identifié

De par son activité, la banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle.

Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure compte tenu des montants en jeu, du processus de classification, et des modalités de détermination des provisions pour risque de crédit.

Le montant de ces provisions est déterminé selon des méthodes mécaniques en application des dispositions de la Banque Centrale de Tunisie. Par ailleurs, Attijari bank peut avoir recours au jugement pour la détermination du niveau des dépréciations individuelles de certains encours douteux.

Au 31 décembre 2022, la valeur nette des créances sur la clientèle s'élève à 6 648 115 KDT, représentant 61% du total de bilan, et les provisions constituées pour couvrir le risque de contrepartie s'élèvent à 255 556 KDT (sur les engagements bilan et hors bilan).

Les règles et les méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et à la comptabilisation des créances en souffrance et leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers sont présentés dans la note aux états financiers n°III-1, ainsi que dans les notes explicatives n°1.3.

► Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour couvrir cette question clé, nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par votre banque, et évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou à détecter les anomalies significatives en mettant l'accent sur :

- Les procédures et contrôles définis par la banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à déclasser et à provisionner et de déterminer le niveau de provision individuelle requise par référence à la réglementation bancaire ;
- Le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de classification et de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de pertes de valeur ;
- La conformité du calcul des provisions collectives conformément aux dispositions de la nouvelle circulaire BCT n°2023-02 du 24 février 2023.

En outre, à travers un échantillonnage étendu :

- Nous avons vérifié que les engagements présentant des indices de dépréciation ont été identifiés et classés conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n 91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, et ;
- Nous avons apprécié les hypothèses et jugements retenus par la banque lors du calcul des provisions et examiné les valeurs de garanties retenues.

Enfin, nous avons vérifié le caractère approprié et suffisant des informations fournies dans les notes aux états financiers.

2- Prise en compte des intérêts, commissions et agios en produits

► Risque identifié

Les intérêts et revenus assimilés et les commissions comptabilisées en produits par la banque s'élèvent au 31 décembre 2022 à 743 151 KDT et représentent 82% du total des produits d'exploitation bancaire.

Les notes aux états financiers III.1.4 « Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle » et III.8 « Règles de prise en compte des produits » au niveau de la partie « base de mesure et principes comptables pertinents appliqués », décrivent les règles de prise en compte de ces revenus.

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la banque, nous avons néanmoins considéré, vu le volume important des transactions, que la prise en compte des intérêts et commissions constitue un point clé d'audit.

► Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté en :

- La revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par la banque en matière de reconnaissance des revenus, incluant l'évaluation des contrôles informatisés par nos experts en technologie de l'information ;
- La réalisation des tests pour vérifier l'application effective des contrôles clés incluant les contrôles automatisés ;
- L'examen analytique des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 et des circulaires de la Banque Centrale, en particulier que les intérêts et agios sur les relations classées ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont encaissés ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 1.5 « Provision collective » qui décrit l'impact du changement de la méthode d'estimation des provisions collectives.

En effet, la circulaire de la BCT n°2023-02 du 24 février 2023 a apporté des changements à la méthode d'estimation des provisions collectives constituées pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier. Ce changement a été qualifié comme changement d'estimation comptable et a été traité de manière prospective. Il a eu pour effet la comptabilisation d'une dotation, après prise en compte des nouveaux paramètres de calcul, de 15 698 KTND au titre de l'exercice 2022, amenant le total de ces provisions collectives à 67 750 KDT au 31 décembre 2022.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la banque dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la banque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficience importante du contrôle interne susceptible d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la banque.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque avec la réglementation en vigueur.

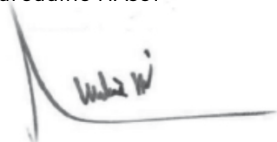
La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 29 Mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

AMC Ernst & Young

Noureddine HAJJI



Cabinet M.S.Louzir

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Jaouhar BEN ZID



AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045
MF : 035482 W/A/M/000

Deloitte. Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 050 900
MF : 587570 N/A/M/000
www.deloitte.tn

Attijari bank,
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022
Rapport SPECIAL

Mesdames, Messieurs les Actionnaires d'Attijari bank,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre banque et en application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, de l'article 200 et suivants, de l'article 475 du code des sociétés commerciales et les articles 29 et 30 de la loi n°2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes :

• **Opérations avec Attijari Sicar**

Deux nouvelles conventions de gestion de Fonds à Capital Risque ont été signées le 17 mars 2022, entre Attijari Sicar et Attijari bank, en vertu desquelles cette dernière met à la disposition d'Attijari Sicar des Fonds à Capital Risque d'un montant global de 40.000 KDT.

Les deux sociétés s'engagent à respecter un emploi de 65% au moins du montant dudit Fonds à Capital Risque dans l'acquisition ou la souscription aux actions ou aux parts sociales ou aux obligations convertibles en actions nouvellement émises par les entreprises qui ouvrent droit aux avantages fiscaux prévus par le code de l'IRPP et de l'IS au titre du réinvestissement.

En rémunération de sa gestion du Fonds à Capital Risque pour le compte d'Attijari bank, Attijari Sicar perçoit :

► Commissions de gestion égale à :

- Une rémunération, sur la base de l'encours de fin de trimestre, de 0.5% HT sur les placements financiers (SICAV, obligations, BTA, placement bancaire..).
- Une rémunération, sur la base de l'encours de fin de trimestre, de 0.75% HT sur les montants investis dans les projets nets des provisions éventuelles constituées en couverture de la dépréciation des participations.

► Commissions de performance égale à :

- 10% HT sur la plus-value de cession et les dividendes perçus sur les projets d'investissement.
- 10% HT des revenus perçus sur les placements financiers dépassant le TMM moyen de l'année.

L'encours au 31 décembre 2022 des fonds gérés s'élève à 40 000 KDT.

Les commissions de gestion de ces deux fonds calculés sur la base de l'encours de fin de trimestre des placements financiers et comptabilisées par Attijari bank au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 180 KDT.

• **Opérations avec Attijari Finance**

Dans le cadre de l'implémentation des normes IFRS, une convention a été signée le 26 décembre 2022 entre Attijari bank et Attijari Finances Tunisie confiant à cette dernière la mission de l'évaluation financière des sociétés constituant le portefeuille titres de la banque.

En rémunération des prestations rendues, la banque a constaté une charge 80 KDT HT.

• **Opérations avec Attijari Intermédiation**

Courant l'exercice 2022, Attijari bank a participé dans deux tranches de l'emprunt national 2022 pour un montant global de 102 500 KDT.

Dans ce cadre, la banque a perçu sa quote-part de la commission de placement y relative qui s'élève à 226 KDT HT de la part d'Attijari Intermédiation.

Cette opération n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable par le conseil d'administration.

• **Opérations avec Attijari Intermédiation et Attijari Finance**

Courant l'exercice 2022, Attijari bank a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné sans recours à l'appel public à l'épargne « Attijari bank Subordonné 2022 » pour un montant de 40 000 KDT susceptible d'être porté à 60 000 KDT. Le montant souscrit est à la hauteur de 60 000 KDT.

L'emprunt est réparti en deux catégories A et B comme suit :

- La catégorie A : Durée de 5 ans avec un taux d'intérêt de 9,60% et/ou TMM +2,55%.
- La catégorie B : Durée de 7 ans dont 2 années de grâce avec un taux d'intérêt de 10,10% et/ou TMM +3,00%.

A ce titre, Attijari bank a signé une convention le 24 novembre 2022 avec Attijari Finance Tunisie et Attijari Intermédiation pour le placement de l'emprunt obligataire auprès des souscripteurs. A cet effet, la banque a constaté une charge globale de 140 KDT HT couvrant les honoraires respectivement d'Attijari Intermédiation à hauteur de 98 KDT HT en rémunération de son rôle de pilotage de l'opération de souscription, et d'Attijari Finances à hauteur de 42 KDT HT en rémunération de son rôle de gestionnaire de la relation avec les autorités de marché pour l'opération d'émission dudit emprunt.

Cette opération n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable par le conseil d'administration.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs et renouvelées au cours de l'exercice 2022

Nous vous informons que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- **Opérations avec le Groupe Attijari wafa bank**

[Attijari wafa bank Maroc](#)

1. Convention Sponsor Support and Share Retention Agreement

Une convention a été signée le 26 novembre 2018 entre Attijari bank Tunisie, Attijari wafa bank Maroc et International Finance Corporation (IFC) en vertu de laquelle, Attijari wafa bank Maroc s'engage à maintenir sa participation dans le capital d'Attijari bank Tunisie de 55% au moins jusqu'à l'expiration de la durée de l'emprunt subordonné de 20 Millions d'Euro octroyé par l'IFC à Attijari bank.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 11 février 2019.

2. Assistance technique

Dans le cadre de la convention conclue entre Attijari bank et Attijari wafa bank telle qu'autorisée par le conseil d'administration du 05/03/2007 et modifiée par la décision du conseil d'administration du 06/06/2008, le montant qui figure au passif de la banque au 31/12/2022 s'élève à 5 081 KDT.

[Attijari Africa](#)

Dans le cadre de la convention conclue entre Attijari bank et Attijari Africa signée le 01/01/2015, la banque a constaté une charge au cours de l'exercice 2022 de 1 214 KDT TTC en rémunération des services d'assistance technique fournis. Le passif s'élève au 31/12/2022 à 8 481 KDT.

[Attijari IT Africa](#)

En vertu de la convention conclue entre Attijari bank et Attijari IT Africa, cette dernière s'engage d'apporter à la banque l'ensemble de conseils, mise en garde et recommandations nécessaires en matière de fourniture de services informatiques.

En rémunération de ses services, la banque a constaté une charge de 179 KDT TTC au titre de l'exercice 2022. Le passif s'élève au 31/12/2022 à 416 KDT.

[Attijari wafasalaf](#)

Une convention entre Attijari bank et Attijari wafasalaf a été signée le 27 mars 2017, portant sur la mise à la disposition de la banque du savoir-faire, du conseil et d'autres services relatifs au fonctionnement interne d'Attijari bank.

En rémunération des services fournis par Wafasalaf, cette dernière perçoit une rémunération qui couvre le développement de deux grilles de score, la fourniture des livrables associées, la formation ainsi que la prestation de maintenance annuelle des deux grilles à hauteur de 10 JH par grille de score.

Wafasalaf perçoit une rémunération d'un montant de 40 000 Euros par grille de score.

La facturation relative au développement de 2 grilles de score se fera en 2 fois :

- 50% à compter du démarrage du projet ;
- 50% à la livraison.

A ce titre, le montant dû à Attijari Wafasalaf figurant au niveau du passif de la banque au 31/12/2022 s'élève à 375 KDT TTC.

[Attijari wafa bank Europe](#)

En vertu de la convention conclue le 1^{er} Mars 2010 et modifiée le 19 Mars 2012 entre Attijari bank Tunisie et Attijariwafa bank Europe (avec laquelle la banque a des administrateurs communs), telle qu'autorisée par le conseil d'administration du 5 juin 2012, cette dernière assure à travers son réseau d'agences le rôle de relais entre Attijari bank Tunisie et les clients tunisiens résidents en Europe en matière d'information, de présentation de l'offre bancaire et l'intermédiation dans la distribution des produits et services. Ces services sont rémunérés par une commission intitulée « commission d'activité TRE » basée sur une tarification unitaire des prestations de services fournies. Cette commission sera négociée annuellement entre les deux parties.

En contrepartie de ces services, Attijariwafa Bank Europe perçoit 3 types de rémunérations :

- Une rémunération indexée sur le portefeuille clientèle avec un prix unitaire 5 par client.
- Une rémunération indexée sur les transmissions d'ordres :
 - 4 € par transfert auxquels s'ajoutent 0,4% du montant des transferts en dinar.
 - 25 € par transfert auxquels s'ajoutent 0,4% du montant des transferts en euro.
- Une rémunération au titre des services bancaires conclus :
 - 15 € par ouverture de compte.
 - 25 € par souscription du pack Bledi+.
 - 4 € par commande de moyens de transfert.
 - 5 € par acte de gestion.
 - 7,5 € par mise à disposition et ordre de virement.
 - 5 € pour toute autre demande.

En plus de ces trois types de rémunérations, Attijariwafa Bank Europe continue à percevoir les 2/3 de la masse salariale des chargés de comptes de l'activité TRE et une quote-part des charges marketing lié à l'activité.

La charge comptabilisée par la banque au titre de l'exercice 2022 est de l'ordre de 602 KDT.

Le montant qui figure au passif de la banque au 31/12/2022 s'élève à 8 756 KDT.

• Opérations avec Attijari Sicar

1. En vertu des conventions de gestion de fonds à capital risque, conclues respectivement le 24 mars 1998, 19 mars 1999 et 09 mars 2001, Attijari Sicar assure pour le compte d'Attijari bank la gestion des fonds déposés auprès d'elle. L'encours au 31 décembre 2022 des fonds gérés objet de ces conventions s'élève à 5 254 KDT.

Une provision de 3 005 KDT a été constituée en couverture du risque de dépréciation de ces fonds.

La commission fixe de gestion du fonds comptabilisée par Attijari bank au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 62 KDT.

2. Une convention de gestion de fonds à capital risque a été signée le 28 février 2017 entre Attijari Sicar et Attijari bank, en vertu de laquelle cette dernière met à la disposition d'Attijari Sicar un fonds à capital risque d'un montant global de 30 000 KDT. Les deux sociétés s'engagent à respecter un emploi de 65% au moins du montant dudit fonds à capital risque dans l'acquisition ou la souscription aux actions ou aux parts sociales ou aux obligations convertibles en actions susvisées nouvellement émises par les entreprises faisant partie du catalogue prévu par le paragraphe III de l'article 39 septies du code de l'IRPP et de l'IS.

En rémunération de sa gestion du fonds à capital risque pour le compte d'Attijari bank, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% HTVA, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 10% sur les revenus, dividendes, plus-values et tous autres produits dégagés par le fonds.

L'encours au 31 décembre 2022 des fonds gérés s'élève à 30 000 KDT.

Les commissions fixes de gestion du fonds comptabilisées par Attijari bank au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 348 KDT.

Les prélèvements sur les revenus, dividendes, plus-values et autres produits dégagés par le fonds s'élèvent à 32 KDT au titre de l'exercice 2022.

3. Trois conventions de gestion de Fonds à Capital Risque ont été signées respectivement le 13 février, 19 février et le 23 février 2018 entre Attijari Sicar et Attijari bank, en vertu desquelles cette dernière met à la disposition d'Attijari Sicar des Fonds à Capital Risque d'un montant global de 50.000 KDT. Les deux sociétés s'engagent à respecter un emploi de 65% au moins du montant dudit Fonds à Capital Risque dans l'acquisition ou la souscription aux actions ou aux parts sociales ou aux obligations convertibles en actions susvisées nouvellement émises par les entreprises qui ouvrent droit aux avantages fiscaux prévus par le code de l'IRPP et de l'IS au titre du réinvestissement.

En rémunération de sa gestion du Fonds à Capital Risque pour le compte d'Attijari bank, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% HTVA, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 10% sur les revenus, dividendes, plus-values et tous autres produits dégagés par le fonds.

Ces conventions ont été autorisées par le conseil d'administration du 09 février 2018.

L'encours au 31 décembre 2022 des fonds gérés s'élève à 50 000 KDT.

Les commissions fixes de gestion de ces trois fonds comptabilisés par Attijari bank au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 580 KDT.

Les prélèvements sur les revenus, dividendes, plus-values et autres produits dégagés par les fonds s'élèvent à 85 KDT au titre de l'exercice 2022.

4. Trois conventions de gestion de Fonds à Capital Risque ont été signées respectivement le 21 février, le 22 février et le 25 février 2019 entre Attijari Sicar et Attijari bank, en vertu desquelles cette dernière met à la disposition d'Attijari Sicar des Fonds à Capital Risque d'un montant global de 50.000 KDT.

Les deux sociétés s'engagent à respecter un emploi de 65% au moins du montant dudit Fonds à Capital Risque dans l'acquisition ou la souscription aux actions ou aux parts sociales ou aux obligations convertibles en actions susvisées nouvellement émises par les entreprises qui ouvrent droit aux avantages fiscaux prévus par le code de l'IRPP et de l'IS au titre du réinvestissement.

En rémunération de sa gestion du Fonds à Capital Risque pour le compte d'Attijari bank, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% HTVA, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 10% sur les revenus, dividendes, plus-values et tous autres produits dégagés par le fonds.

Ces conventions ont été autorisées par le conseil d'administration du 11 février 2019.

L'encours au 31 décembre 2021 des fonds gérés s'élève à 50 000 KDT.

Les commissions fixes de gestion de ces trois fonds comptabilisés par Attijari bank au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 580 KDT.

Les prélèvements sur les revenus, dividendes, plus-values et autres produits dégagés par les fonds s'élèvent à 54 KDT au titre de l'exercice 2022.

5. Trois nouvelles conventions de gestion de Fonds à Capital Risque ont été signées le 09 mars 2020 entre Attijari Sicar et Attijari bank, en vertu desquelles cette dernière met à la disposition d'Attijari Sicar des Fonds à Capital Risque d'un montant global de 50.000 KDT. Les deux sociétés s'engagent à respecter un emploi de 65% au moins du montant dudit Fonds à Capital Risque dans l'acquisition ou la souscription aux actions ou aux parts sociales ou aux obligations convertibles en actions nouvellement émises par les entreprises qui ouvrent droit aux avantages fiscaux prévus par le code de l'IRPP et de l'IS au titre du réinvestissement.

En rémunération de sa gestion du Fonds à Capital Risque pour le compte d'Attijari bank, Attijari Sicar perçoit :

► Commission de gestion égale à :

- Une rémunération, sur la base de l'encours de fin de trimestre, de 0.5% HT sur les placements financiers (SICAV, obligations, BTA, placement bancaire,...).
- Une rémunération, sur la base de l'encours de fin de trimestre, de 0.75% HT sur les montants investis dans les projets nets des provisions éventuelles constituées en couverture de la dépréciation des participations.

► Commission de performance égale à :

- 10% HT sur la plus-value de cession et les dividendes perçus sur les projets d'investissement.
- 10% HT des revenus perçus sur les placements financiers dépassant le TMM moyen de l'année.

L'encours au 31 décembre 2022 des fonds gérés s'élève à 50 000 KDT.

Les commissions de gestion de ces trois fonds calculés sur la base de l'encours de fin de trimestre des placements financiers et comptabilisées par Attijari bank au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 357 KDT.

• Opérations avec Attijari Intermédiation

Attijari bank a signé le 27/12/2012 une convention de tenue de comptes en valeurs mobilières avec sa filiale Attijari Intermédiation détenue à hauteur de 99.99%, ayant pour objet la tenue du registre des actionnaires de la valeur Attijari bank et des droits y rattachés conformément à la réglementation du conseil du marché financier.

Pour la réalisation de ces prestations, les honoraires d'Attijari Intermédiation sont fixés forfaitairement à 7 KDT HT à régler à la fin de chaque année.

Les charges comptabilisées courant 2022 sont de 7 KDT HT.

• Opérations avec Attijari Leasing

Dans le cadre de la convention signée en 2008 entre Attijari bank et Attijari Leasing, la banque a fourni au cours de l'exercice 2021, des services d'assistance à la commercialisation des produits d'Attijari Leasing à travers le réseau commercial de la banque.

Un avenant à cette convention a été conclu en 2018 introduisant des révisions quant aux modalités de détermination de l'intéressement de la banque et ce pour tenir compte de l'évolution des coûts de ressources et des taux de sortie en vigueur. Cet avenant a été autorisé par le conseil d'administration du 11 février 2019. La commission était calculée sur la base du montant de financement effectivement mis en force en appliquant un taux d'intéressement basé sur le taux de placement (0.25% pour un taux de placement de $T < 10\%$, 0.50% pour $10\% \leq T < 11\%$ et 0.75% pour $T \geq 11\%$).

Selon ledit avenant, la commission sera déterminée sur la base du taux nominal du contrat mis en force (TC) par comparaison avec le taux de sortie moyen (TMS) déterminés trimestriellement.

Taux nominal du contrat mis en force (TC) comparé au Taux de sortie moyen du Trimestre (TMS)	Taux de la commission
$TC \leq TMS$	0,25%
$TMS < TC \leq TMS$ majoré de 125 points de base	0,50%
$TC > TMS$ majoré de 125 points de base	0,75%

Au cours de l'exercice 2022, la banque a perçu des produits à hauteur de 369 KDT HT.

Au cours de l'exercice 2021, la banque a conclu avec Attijari Leasing des contrats de location financière (Leasing). Ces contrats portent sur des véhicules pour une valeur totale à l'actif de 1 720 KDT et une dette au passif de 464 KDT.

Les charges d'intérêts relatives à l'exercice 2022 s'élèvent à 93 KDT.

- Opérations avec Attijari Recouvrement

En vertu de cette convention, la banque a réglé au profit d'Attijari Recouvrement une commission pour l'ouverture et la gestion des dossiers pour compte s'élevant à 75 KDT HT en 2022.

- Opérations avec Attijari Assurance

1. Attijari bank perçoit des commissions d'acquisition et de gestion au titre de la commercialisation des produits d'assurance vie d'Attijari Assurance. Le montant des produits à recevoir s'est élevé au 31/12/2022 à 5 585 KDT. Le montant des commissions constaté en produit en 2022 est de l'ordre de 5 585 KDT.

2. Attijari bank a constaté une charge à payer de 501 KDT à fin 2022 au profit d'Attijari Assurance au titre de l'assurance « Temporaire décès » incluse dans tous les comptes courants des particuliers.

3. Attijari Assurance a souscrit à l'emprunt obligataire subordonné émis par Attijari bank en 2017 pour un montant de 6 069 KDT. Les charges d'intérêt versées en 2022 s'élèvent à 455 KDT.

4. Une convention d'assurance collective sur la vie a été conclue entre Attijari bank et Attijari Assurance le 25/06/2018 et autorisée par le conseil d'administration du 09 Février 2018. Il s'agit d'un contrat de fidélisation souscrit par la banque en tant qu'employeur au profit des membres de son personnel. La banque supporte 90% du montant de la prime calculée sur la base d'un taux de 2,5% de la masse salariale de l'ensemble des adhérents pour l'année précédente et en tenant compte de deux éléments :

- Le revenu annuel brut individuel de chaque adhérent ;
- Son ancienneté dans la banque.

A ce titre, la banque a constaté une charge en 2022 s'élevant à 2 357 KDT.

5. Attijari bank a souscrit en 2021 à une convention d'assurance « Indemnité de départ à la retraite » avec Attijari Assurance. Elle a pour objet la constitution par l'assureur d'un fonds collectif de placement permettant au souscripteur de faire face aux prestations pécuniaires dont il est redevable envers ses salariés au moment de leur départ à la retraite.

En vertu de cette convention, la compagnie d'assurance fait participer le souscripteur aux bénéfices financiers et techniques qu'elle réalise sur ce contrat. Cette participation est fixée à un minimum de 80% des résultats techniques et financiers des placements nets du fonds collectif. Exceptionnellement, le taux de rendement global net est fixé à 5,92% et ce pour la première année seulement.

Le présent contrat prévoit le prélèvement annuel de frais de gestion fixés à 0,3% du capital géré.

Au 31 Décembre 2022, et en vertu de cette convention, Attijari bank a constitué un fonds chez Attijari Assurance dont l'encours s'élève à 26 362 KDT.

A ce titre, la banque a constaté un produit au cours de l'exercice 2022 de 1 418 KDT.

- **Opérations avec Attijari Finances**

Attijari bank a signé une convention en 2021 avec Attijari Finances Tunisie prévoyant la souscription par Attijari bank des titres participatifs émis par Attijari Finances Tunisie pour répondre aux exigences de fonds propres édictées par l'article 388 du code des sociétés commerciales. L'émission porte sur un montant de 750 KDT, divisé en 7 500 titres d'une valeur nominale de 100 dinars chacun.

Les titres participatifs portent intérêt aux taux suivants :

- Un taux d'intérêt fixe de TMM brut l'an à compter de la date de jouissance. Ce taux est égal au TMM à partir de la date de reconstitution du capital de l'émetteur conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales. Les intérêts sont calculés sur la valeur nominale de chaque titre participatif et sont payables annuellement à terme échu.
- Une rémunération variable égale à 5% de la partie des bénéfices supérieurs à 100 KDT. Cette rémunération est calculée sur le bénéfice net après impôts et provisions dans un délai d'un mois à partir de la date de l'assemblée générale ordinaire qui aura statué sur les comptes de l'émetteur.

Les intérêts comptabilisés courant l'exercice 2022 s'élèvent à 59 KDT.

- **Conventions de délégation de la gestion administrative et comptable : Attijari Gestion, Attijari Sicar, Attijari Finances et Attijari Recouvrement**

Trois conventions de délégation de la gestion administrative et comptable ont été conclues entre d'une part, Attijari bank et d'autre part, Attijari Gestion, Attijari Sicar, Attijari Recouvrement et Attijari Finances au cours de l'exercice 2020 ainsi qu'une nouvelle convention signée en 2021 avec la filiale Attijari Recouvrement. En vertu de ces conventions, la banque assure la mission de la tenue de la comptabilité et l'arrêté des états financiers.

En rémunération de ces prestations, Attijari bank perçoit :

- Une rémunération mensuelle de 5 KDT HT réglée mensuellement à terme échu. La base de cette rémunération est révisée à la hausse annuellement de 6% et ce pour la tenue de la comptabilité et l'arrêté des états financiers d'Attijari Gestion, d'Attijari Sicar.
- Une rémunération mensuelle de 2.5 KDT HT réglée mensuellement à terme échu pour la tenue de la comptabilité et l'arrêté des états financiers d'Attijari Finances selon un avenant signé en 2021. La base de cette rémunération est révisée à la hausse annuellement de 6%.
- Une rémunération mensuelle de 2.5 KDT HT réglée mensuellement à terme échu pour la tenue de la comptabilité et l'arrêté des états financiers d'Attijari Recouvrement. La base de cette rémunération est révisée à la hausse annuellement de 6%.

A ce titre, la banque a facturé une rémunération totale au cours de l'année 2022 de 188 KDT HT.

- **Autres Conventions**

Attijari bank affecte au profit de certaines de ses filiales son personnel salarié. Les salaires et les charges y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant total en 2022 s'élève à 1 087 KDT TTC et se détaille comme suit :

(Montant en KDT)	
Partie liée	Montant facturé en 2022
Attijari Leasing	1087
TOTAL	1087

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Président du Conseil d'Administration sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 08/03/2007. Cette rémunération est détaillée dans le tableau ci-après. Par ailleurs, le Président du Conseil d'Administration bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone.
- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 29/11/2018. La rémunération est composée d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel variable selon la réalisation des objectifs. Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais d'utilité, des frais de téléphone, des frais de scolarité, des frais de logement et de billets d'avions.
- La rémunération des Directeurs Généraux Adjointes est fixée par les comités de rémunération issus du Conseil d'Administration en date du 30/01/2012 et du 04/05/2018. Cette rémunération se compose d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel selon la réalisation des objectifs. Par ailleurs, les Directeurs Généraux Adjointes bénéficient d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais d'utilité et de la prise en charge des frais de logement et de billets d'avions.
- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité d'audit et les membres du comité des risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

- Les obligations et engagements d'Attijari bank envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (charges sociales comprises), se présentent comme suit (en dinars) :

	Président du Conseil d'Administration		Directeur Général		Directeurs Généraux Adjointes		Membres du CA et des comités réglementaires	
	Charges de l'exercice 2022	Passif au 31/12/22	Charges de l'exercice 2022	Passif au 31/12/22	Charges de l'exercice 2022	Passif au 31/12/22	Charges de l'exercice 2022	Passif au 31/12/22
Avantages	420 125	-	1 443 283	291 924	490 003	188 611	561 500	561 500
Total	420 125	-	1 443 283	291 924	490 003	188 611	561 500	561 500

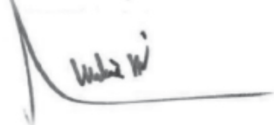
Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016, de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 29 Mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

AMC Ernst & Young

Noureddine HAJJI



Cabinet M.S.Louzir

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Jaouhar BEN ZID



AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045
MF : 035482 W/A/M/000

Deloitte. Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 050 900
MF : 587570 N/A/M/000
www.deloitte.tn

Attijari bank,
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs les Actionnaires d'Attijari bank,

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Banque Attijari de Tunisie qui comprennent le bilan consolidé ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2022, l'état de résultat consolidé, l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés, tels qu'ils sont joints au présent rapport, font apparaître un total de bilan consolidé de **11 740 522 KDT** et un bénéfice net de **196 294 KDT**.

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe Banque Attijari de Tunisie, **sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2022**, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit dans le contexte de l'audit des comptes consolidés annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1- Evaluation des provisions pour dépréciation des engagements sur la clientèle

► Risque identifié

De par son activité, le groupe est exposé au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle.

Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure compte tenu des montants en jeu, du processus de classification, et des modalités de détermination des provisions pour risque de crédit.

Le montant de ces provisions est déterminé selon des méthodes mécaniques en application des dispositions prévues par la Banque Centrale de Tunisie. Par ailleurs, le groupe Banque Attijari de Tunisie peut avoir recours au jugement pour la détermination du niveau des dépréciations individuelles de certains encours douteux.

Au 31 décembre 2022, la valeur nette des créances sur la clientèle s'élève à 7 181 377 KDT, représentant 61% du total de bilan, et les provisions constituées pour couvrir le risque de contrepartie s'élèvent à 655 694 KDT (sur les engagements bilan et hors bilan).

Les règles et les méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et à la comptabilisation des créances en souffrance et leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers sont présentés dans la note aux états financiers n°II-4 « Autres principes comptables d'évaluation et de présentation », ainsi que dans les notes explicatives n°1-3 « Créances sur la clientèle ».

► Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour couvrir cette question clé, nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par votre groupe, et évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou à détecter les anomalies significatives en mettant l'accent sur :

- Les procédures et contrôles définis par le groupe en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à déclasser et à provisionner et de déterminer le niveau de provision individuelle requise par référence à la réglementation de la Banque Centrale de Tunisie ;
- Le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de classification et de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par le groupe au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de pertes de valeur ;
- La conformité du calcul des provisions collectives conformément aux dispositions de la nouvelle circulaire BCT n°2023-02 du 24 février 2023.

En outre, à travers un échantillonnage étendu :

- Nous avons vérifié que les engagements présentant des indices de dépréciation ont été identifiés et classés conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, et ;
- Nous avons apprécié les hypothèses et jugements retenus par le groupe lors du calcul des provisions et examiné les valeurs de garanties retenues.

2- Prise en compte des intérêts, commissions et agios en produits

► Risque identifié

Les intérêts et revenus assimilés et les commissions comptabilisées en produits par le groupe s'élèvent au 31 décembre 2022 à 787 697 KDT et représentent 79% du total des produits d'exploitation bancaire.

Les notes aux états financiers II.4.11 « Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle » et II.4.13 « Règles de prise en compte des produits », décrivent les règles de prise en compte de ces revenus.

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par les systèmes d'information du groupe, nous avons néanmoins considéré, vu le volume important des transactions, que la prise en compte des intérêts et commissions constitue un point clé d'audit.

► Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté en :

- La revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par le groupe en matière de reconnaissance des revenus, incluant l'évaluation des contrôles informatisés par nos experts en technologie de l'information ;
- La réalisation des tests pour vérifier l'application effective des contrôles clés incluant les contrôles automatisés ;
- L'examen analytique des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 et des circulaires de la Banque Centrale, en particulier que les intérêts et agios sur les relations classées ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont encaissés ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers.

Observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur la note « II.4.5. Provision Collective » des états financiers qui décrit l'impact du changement des paramètres de détermination des provisions collectives.

En effet, la circulaire de la BCT n°2023-02 du 24 février 2023 a apporté des changements à la méthode d'estimation des provisions collectives constituées pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier. Ce changement a été qualifié comme changement d'estimation comptable et a été traité de manière prospective.

Il a eu pour effet la comptabilisation d'une dotation, après prise en compte des nouveaux paramètres de calcul, de 16 425 KTND au titre de l'exercice 2022, amenant le total de ces provisions collectives à 71 750 KDT au 31 décembre 2022.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

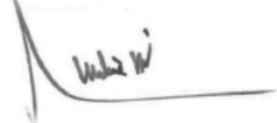
Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022.

Tunis, le 29 Mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

AMC Ernst & Young

Noureddine HAJJI



Cabinet M.S.Louzir

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Jaouhar BEN ZID





Résolutions Adoptées



RESOLUTIONS ADOPTEES
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
TENUE LE 19 AVRIL 2023 STATUANT SUR L'EXERCICE COMPTABLE 2022

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes au titre des conventions réglementées arrêtées au 31/12/2022, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été présentées.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers individuels et des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2022, et après lecture du rapport général des Co-commissaires aux comptes y relatif, approuve lesdits états financiers individuels et consolidés.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de donner quitus entier, définitif et sans réserve aux administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2022.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.



CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du résultat bénéficiaire, dégagé au titre de l'exercice 2022 à hauteur de **186 056 998,833 Dinars** et décide de l'affecter comme suit :

	(Montant en Dinars)
BENEFICE DE L'EXERCICE	186 056 998,833
REPORT A NOUVEAU	205 644 676,362
RESULTAT A REPARTIR	391 701 675,195
RESERVES LEGALES	-
RESERVES DE REINVESTISSEMENT	50 000 000,000
DIVIDENDES	162 967 988,000
REPORT A NOUVEAU	178 733 687,195

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe ainsi le montant des dividendes à 4DT par action (Quatre Dinars) et fixe la date de leur paiement pour le 27 Avril 2023.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil d'Administration, fixe la somme annuelle brute et globale de Trois Cent Cinq Mille Dinars (305 Mille Dinars) au titre des jetons de présence pour l'exercice 2022.

Les membres des comités règlementaires percevront en outre une somme annuelle brute et globale de Deux Cent Cinquante Six Mille et Cinq Cent Dinars (256,5 Mille Dinars) en rémunération de leurs travaux au sein des réunions desdits comités au cours de l'exercice 2022.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise, sur proposition du Conseil d'Administration, l'émission d'emprunts obligataires ordinaires ou subordonnés, à hauteur maximale de 200 millions de dinars, en une ou plusieurs émissions sur l'exercice 2023, et délègue au Conseil d'Administration, les pouvoirs nécessaires afin d'arrêter les montants successifs, les modalités et les conditions d'émission. Cette autorisation est valable jusqu'à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2023.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer au Directeur Général le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et les conditions de l'emprunt.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions et responsabilités occupées par le Président et les membres du Conseil d'Administration dans d'autres sociétés en tant que Gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, Membre de Directoire ou de Conseil de Surveillance, et ce, en application des dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer partout où besoin sera, tous dépôts, publications et autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

